

**Groupe de recherche
en économie et sécurité – GRES**

*Chaire Raoul-Dandurand
www.dandurand.uqam.ca*

Note de recherche
Volume 4, numéro 5

mai 2002

Les relations Inde-Brésil-Chine :
Nouveaux axes de coopération et d'affrontement

François-Philippe Dubé

Loïc Tassé

Sylvain F. Turcotte



**Chaire
Raoul-Dandurand**
en études stratégiques et diplomatiques

Publications récentes du GRES

Notes de recherche

- BOULANGER, Éric
Le « Big Bang » financier japonais
Volume 2, numéro 5 (mai 2000)
- VAILLANCOURT, Brigitte
L'avenir monétaire des Amériques - Document de synthèse
Volume 2, numéro 6 (mai 2000)
- BOULANGER, Éric
La nouvelle politique commerciale du Japon -- Vers des accords de libre-échange avec la Corée, Singapour, le Mexique et le Chili?
Volume 2, numéro 7 (octobre 2000)
- OPPERMANN, Jord
L'Europe monétaire : de l'Union monétaire des paiements à l'euro
Volume 2, numéro 8 (octobre 2000)
- BOULANGER, Éric
Le Japon et l'APEC
Volume 2, numéro 9 (novembre 2000)
- DEBLOCK, Christian
La politique commerciale des États-Unis : à quoi pouvons-nous nous attendre ?
Volume 2, numéro 10 (décembre 2000)
- ARÈS, Mathieu
L'intégration monétaire des Amériques – Vers la dollarisation du continent ?
Volume 3, numéro 1 (janvier 2001)
- ARÈS, Mathieu et Sylvain F. TURCOTTE
Libre-échange et hégémonie – Les stratégies américaines et brésiliennes de négociation commerciale
Volume 3, numéro 2 (mai 2001)
- BOULANGER, Éric, Nathalie LACHANCE et Kiwhan NA
Historique, structures et fonctionnement de l'APEC
Volume 3, numéro 3 (mai 2001)
- TASSÉ, Loïc
La Chine et l'APEC
Volume 3, numéro 4 (mai 2001)
- DUBÉ, François-Philippe et Kiwhan NA
La Corée et l'APEC
Volume 3, numéro 5 (mai 2001)
- TASCHEREAU, Rodrigue
L'ASEAN et l'APEC
Volume 3, numéro 6 (mai 2001)
- ALLARD, Frédéric et Éric BOULANGER
Les États-Unis et l'APEC
Volume 3, numéro 7 (mai 2001)
- TASCHEREAU, Rodrigue
Le Canada et l'APEC
Volume 3, numéro 8 (mai 2001)
- DUHAMEL, Anne et Sylvain F. TURCOTTE
Le MERCOSUR : structure institutionnelle et stratégie économique
Volume 3, numéro 9 (mai 2001)
- TASSÉ, Loïc
Restructuration industrielle à la chinoise : la Chine et l'OMC
Volume 3, numéro 10 (mai 2001)
- ARÈS, Mathieu
À la recherche d'une politique monétaire commune en Asie de l'Est
Volume 4, numéro 1 (avril 2002)
- GAUDET, Louis-Frédéric et Carolina IACOVINO
La Communauté andine : structure institutionnelle et stratégie économique
Volume 4, numéro 2 (mai 2002)
- ARÈS, Mathieu
Gérer la dépendance : la politique commerciale mexicaine de Salinas à Fox
Volume 4, numéro 3 (mai 2002)
- TURCOTTE, Sylvain F. et Alessandra DE LIMA NEVES
Les relations transatlantiques : un nouveau commerce triangulaire
Volume 4, numéro 4 (mai 2002)
- DUBÉ François-Philippe, Loïc TASSÉ et Sylvain F. TURCOTTE
Les relations Inde-Brésil-Chine : nouveaux axes de coopération et d'affrontement
Volume 4, numéro 5 (mai 2002)

Les relations Inde-Brésil-Chine :

Nouveaux axes de coopération et d'affrontement

François-Philippe Dubé

Loïc Tassé

Sylvain F. Turcotte

© CHAIRE RAOUL-DANDURAND EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES, MAI 2002

Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Case postale 8888, succursale Centre-Ville,

Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Courriel : chaire.strat@uqam.ca

Site web : www.dandurand.uqam.ca

ISBN 2-922844-25-0

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication n'engagent que ses auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions des membres de la *Chaire Raoul-Dandurand*.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Résumé</i>	7
<i>Introduction</i>	9
1. Les stratégies de la Chine, de l'Inde et du Brésil face aux PED	12
A. La stratégie générale de la Chine face aux PED : l'essieu des deux roues	12
B. La stratégie générale de l'Inde face aux PED : la coopération au sommet	18
C. La stratégie générale du Brésil face aux PED : une politique agressive partout sauf en Asie	27
2. Les relations bilatérales	33
A. L'Inde et la Chine	33
Le contexte général de la coopération	33
La coopération dans les domaines des matières premières et de l'énergie	34
La coopération dans le secteur des produits de technologie de l'information	35
Les problèmes de la coopération entre l'Inde et la Chine	37
B. Le Brésil et la Chine	38
Le contexte général de la coopération	38
La coopération dans le domaine de l'aérospatiale	40
La stratégie des coentreprises comme facteur de coopération	40
Les problèmes de la coopération entre la Chine et le Brésil	42
C. L'Inde et le Brésil	43
3. La structure du commerce entre les trois pays et leurs avantages comparés	44
A. La structure du commerce	44
La structure du commerce entre la Chine et l'Inde	44
La structure du commerce entre le Brésil et la Chine	45
B. Les avantages comparés de la Chine, du Brésil et de l'Inde	47
<i>Conclusion</i>	50
<i>Bibliographie</i>	55

RÉSUMÉ

Dans quelle mesure une alliance entre l'Inde, le Brésil et la Chine peut-elle influencer les politiques économiques de diverses organisations internationales comme l'OMC, le FMI ou la Banque mondiale ? Plus concrètement, dans quelle mesure une coopération économique entre ces trois pays peut-elle conduire à la constitution, au renforcement ou au déplacement de pôles économiques dans divers secteurs d'activité ? Une coopération fructueuse entre ces pays pourrait-elle bouleverser les marchés de l'Asie et de l'Amérique latine et renforcer la compétition que subissent les entreprises québécoises et canadiennes dans ces régions du monde ?

L'étude qui suit examine les différentes politiques commerciales de la Chine, de l'Inde et du Brésil et leurs stratégies vis-à-vis de quelques organisations internationales afin de montrer les secteurs où il pourrait y avoir convergence ou divergence entre ces pays. Elle montre que la Chine tente de tirer profit du meilleur des deux mondes, entre les pays développés et en voie de développement, que le Brésil a délaissé face à la Chine et à l'Inde la stratégie commerciale agressive qu'il adopte face aux pays en développement ailleurs dans le monde et enfin que l'Inde parvient mal à transformer son discours tiers-mondiste en avantage commercial concret. L'étude explore aussi les différents axes de coopération bilatérale entre les trois pays, en particulier entre le Brésil et la Chine et entre l'Inde et la Chine.

L'étude montre que la Chine est la principale bénéficiaire de la coopération entre les trois pays, mais que cette coopération préfigure l'émergence de nouveaux pôles économiques internationaux dans certains secteurs comme l'aéronautique, les communications ou la biotechnologie. Il est aussi possible de conclure qu'en dépit des discours rassurants de coopération tenus par les dirigeants des trois pays, l'Inde sort désavantagée du commerce entre les trois pays.

INTRODUCTION*

Le Brésil, l'Inde et la Chine font face à plusieurs défis politiques et économiques similaires, ce qui les porte à coopérer. De façon générale, les trois pays sont présentés comme les trois plus importants pays en développement de la planète. Cette caractéristique sert de fondement pour légitimer leur coopération dans divers domaines comme l'aéronautique, les télécommunications, l'informatique, l'agriculture, la biotechnologie ou les droits sur la propriété intellectuelle. Les trois pays pensent que dans un monde qui devient de plus en plus multipolaire, ils doivent lutter ensemble contre le protectionnisme, promouvoir les échanges technologiques Sud-Sud, veiller à une saine mise en œuvre des accords internationaux, comme celui de Kyoto, ou encore, s'appuyer mutuellement dans des domaines comme celui des droits de la personne. Cette coopération est tantôt bilatérale, tantôt trilatérale, mais parfois les trois pays proposent un leadership conjoint au sein d'organisations internationales, comme dans le cas du groupe des 77 ou dans l'OMC.

Ces questions renvoient à deux types de coopération. Au niveau stratégique, la coopération s'établit entre pays du Sud, mais elle est adressée directement aux pays du Nord, dans le but d'obtenir pour les PED des avantages commerciaux et financiers non réciproques avec les pays développés. Cette coopération revendicatrice se fait essentiellement au sein de forums multilatéraux, soit au sein de regroupements exclusivement dédiés à l'avancement de la situation des pays du Sud (G-77, G-15), soit au sein des grandes organisations internationales que sont la Banque mondiale, le FMI et surtout l'OMC, ou encore au sein d'organisations plus restreintes mais qui visent à améliorer la coordination économique entre les PED et les pays développés (notamment le G-20). On parlera donc ici d'une coopération stratégique ou coopération « au sommet ».

* Cette étude a été en partie rendue possible grâce au financement du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

À cette première forme s'ajoute un autre type de coopération, que nous appellerons la coopération « en profondeur ». Celle-ci emprunte des aspects variés, notamment la coopération technique, les alliances stratégiques entre entreprises du Sud, ou même tout simplement le commerce entre des secteurs complémentaires. Il faut éviter l'équation trop facile qui consiste à assimiler tous les échanges commerciaux à de la coopération. Cette optique renvoie à l'idée des auteurs libéraux du 19^e siècle, qui était que le commerce était automatiquement un facteur de paix, de progrès et de prospérité. Or, la coopération Sud-Sud vise justement à contrer les effets d'un échange considéré comme inégal, au moyen de stratégies de croissance plus efficaces (du moins l'espère-t-on). La coopération en profondeur entre pays du Sud vise non seulement à développer une expertise locale dans la production de biens et de services à forte valeur ajoutée, particulièrement dans les secteurs de haute technologie, mais surtout à en faire des leaders mondiaux dans ces domaines qui constituent traditionnellement la chasse gardée des pays du Nord.

Ainsi, alors que la première forme de coopération vise à infléchir les règles qui gouvernent l'économie mondiale – pensons ici aux droits de propriété intellectuelle, qui, selon le gouvernement indien, limitent plus qu'ils n'encouragent les transferts de technologie – pour qu'elles soient moins en défaveur des PED, la seconde forme devrait permettre aux pays du Sud de mieux tirer leur épingle du jeu. Il s'agit de deux stratégies complémentaires.

La question qui se pose est donc celle-ci : dans quelle mesure une alliance entre ces trois pays peut-elle influencer les politiques économiques de diverses organisations internationales comme l'OMC, le FMI ou la Banque mondiale. Plus concrètement, il est important de comprendre dans quelle mesure une coopération économique entre ces trois pays peut conduire à la constitution, au renforcement ou au déplacement de pôles économiques dans divers secteurs d'activité. Une coopération fructueuse entre ces pays pourrait non seulement bouleverser les marchés de l'Asie et de l'Amérique latine, mais encore renforcer la compétition que subissent les entreprises québécoises et canadiennes dans ces régions du monde.

L'étude qui suit examine les différentes politiques commerciales de la Chine, de l'Inde et du Brésil, elle analyse leur commerce et leurs stratégies dans quelques organisations internationales afin de montrer les secteurs où il pourrait y avoir convergence ou divergence entre ces pays. Elle

montre aussi que la Chine est la principale bénéficiaire de la coopération entre les trois pays, mais que cette coopération préfigure l'émergence de nouveaux pôles économiques internationaux.

Il est possible de conclure qu'en dépit des discours rassurants de coopération tenus par les dirigeants des trois pays, l'Inde sort désavantagée du commerce entre les trois pays. Comme on le verra, cela tient à deux facteurs principaux : le blocage de l'économie politique indienne, d'une part, et d'autre part, la structure des échanges Inde-Chine et Inde-Brésil. Certes, l'Inde a bien su utiliser la coopération au sommet, comme l'atteste « sa » victoire sur la question des médicaments génériques lors de la rencontre de Doha de novembre 2001. Il n'est pas du tout clair qu'elle sera capable de faire avancer le reste de son ordre du jour qui consiste à amener les pays du Nord à abaisser leurs barrières tarifaires face aux pays du Sud dans les secteurs agricole et des textiles.

La coopération entre la Chine et le Brésil semble complémentaire puisque les deux pays convoitent des marchés assez différents géographiquement l'un de l'autre. De plus, contrairement à l'Inde, la Chine et le Brésil peuvent assez bien se protéger contre les assauts de la libéralisation. Bien plus encore, leur stade de développement plus avancé que celui de l'Inde leur permet d'adhérer à une stratégie de défense des intérêts des PED ou à une stratégie de défense des intérêts des pays développés, suivant leurs intérêts sectoriels. La Chine et le Brésil sont donc amenés à coopérer dans plusieurs secteurs, tandis que la Chine et l'Inde ont des intérêts qui les empêchent d'atteindre une telle coopération. Cependant, le Brésil peut se montrer beaucoup plus souple avec l'Inde puisque les marchés des deux pays sont très différents. Une coopération plus profonde entre les deux pays demeure donc possible aussi longtemps que l'économie de la Chine continuera de se renforcer.

1. LES STRATÉGIES DE LA CHINE, DE L'INDE ET DU BRÉSIL FACE AUX PED

A. La stratégie générale de la Chine face aux PED : l'essieu des deux roues

La défense des intérêts des pays en développement a longtemps constitué une des caractéristiques fondamentales de la politique extérieure de la Chine. Ce trait a à peu près disparu durant le règne de Deng Xiaoping. Depuis quelques années cependant, entre autres par crainte d'un isolement international après les événements de Tiananmen en 1989 et à la suite du renforcement de la coopération entre les États-Unis et le Japon en 1996, la Chine a renforcé sa diplomatie avec les pays en développement (PED). Les intérêts de la Chine ne coïncident cependant pas complètement avec ceux des PED et, si une coopération est possible dans certains domaines, dans d'autres la confrontation paraît inévitable. Toute l'habileté de la diplomatie chinoise consistera à ménager ses appuis aux pays en développement tout en les forçant à admettre des choix moins avantageux pour eux.

Suivant la doctrine chinoise, les PED auraient en commun une même expérience historique, une lutte contre le colonialisme et contre l'hégémonisme, et enfin la confrontation politique avec les pays développés du Nord. Les PED ne formeraient pas un bloc homogène. Certains se développeraient rapidement, d'autres plus ou moins bien et enfin certains stagneraient. La cause de ces différents degrés de développement proviendrait de l'adaptation de chaque pays à deux séries de facteurs, les uns favorables au développement, les autres défavorables. Les facteurs favorables sont les avantages monétaires, commerciaux et fiscaux. En contrepartie, plusieurs PED souffriraient d'un faible niveau de développement technologique, de mécanismes économiques incompatibles avec ceux de l'économie mondiale, de fondements étatiques faibles¹. Ces derniers facteurs seraient la cause du creusement de l'écart entre les pays riches et les pays pauvres et ils constitueraient une source de tensions considérable entre les pays. Conséquemment, l'établissement d'un nouvel ordre économique international ainsi que le

¹ Voir par exemple «"Century Observation" View Tortuous Progress in North-South Relations», *Xinhua*, 7 janvier 2001, FBIS-CHI-2001-0107.

développement économique des PED, et en particulier celui de la Chine, seraient une contribution importante à la paix mondiale².

Devant ce constat, les dirigeants chinois ont échafaudé une double stratégie :1) cohabiter avec les pays développés et 2) coopérer avec les PED. C'est ce que le gouvernement chinois appelle « rouler sur deux roues », ce qui n'est pas sans rappeler la fameuse théorie de l'ère de la Révolution culturelle qui consistait à « marcher sur deux jambes », c'est-à-dire développer simultanément la ville et la campagne, l'industrie lourde et l'industrie légère. Ultimement, cette stratégie devait permettre à l'économie chinoise de réduire sa dépendance face à l'extérieur. « Rouler sur deux roues » signifie qu'il faut ouvrir les marchés et libéraliser les échanges, c'est la roue de la cohabitation avec les pays développés. Il faut aussi opérer des transferts de technologies et de savoir-faire avec les PED, c'est la roue de la coopération.

La Chine devient ainsi l'essieu qui relie les deux roues. L'ancien empire du milieu retrouve son rôle historique de lien entre des extrêmes, de médiateur entre les mondes. Comme l'explique Shi Guangsheng, le ministre chinois du Commerce extérieur et de la Coopération :

La Chine est un pays en développement, cela ne fait aucun doute. Elle va sauvegarder les intérêts des pays en développement et refléter les demandes des pays en développement. Cependant la Chine va, en même temps, avoir une coopération économique et commerciale d'une ampleur considérable avec les pays développés. Par conséquent, après être entrée dans l'OMC, la Chine jouera un rôle positif pour relier les intérêts des pays en développement à ceux des pays développés³.

Cette stratégie de la Chine semble d'ailleurs se répéter dans d'autres sphères de sa politique extérieure. Plus concrètement, la Chine demande aux PED de rechercher la stabilité, de procéder à des ajustements structurels, d'ouvrir leurs marchés, de renforcer les mécanismes de coopération économique, de mettre en place de nouveaux schèmes de développement et de renforcer leur capacité de résistance aux risques. Des pays développés, elle exige diverses mesures destinées à stimuler le développement et à réduire la pauvreté, comme de l'assistance

² Dong Guozheng, «Jiefangjun Bao Interview on "Peace, Development"», *Jiefangjun Bao*, 31 juillet 2001, FBIS-CHI-2001-0731.

³ Yu Dong hui, «PRC Officials View Role China To Play at WTO», *Zhongguo Xinwen She*, 12 novembre 2001, FBIS-CHI-2001-1112.

technique, des prêts à taux préférentiels, de l'investissement dans des projets d'aide. Elle demande aussi à ces pays de résister aux interférences politiques⁴.

La Chine entend participer très activement aux discussions de l'OMC. Comme il faut s'y attendre, son discours officiel au sein de l'organisation suit les grandes lignes de sa nouvelle doctrine sur les PED. Ainsi, les diplomates chinois accueillent-ils favorablement la tenue anticipée de nouveaux rounds de négociation à condition que trois conditions soient respectées. Premièrement, la priorité doit être accordée aux intérêts des PED dans l'exécution des accords du GATT. La Chine reproche en particulier aux accords sur les textiles et sur les mesures *anti-dumping* d'avoir été mal implantés, alors que ces accords devraient être, en théorie, favorables aux PED. Deuxièmement, il faut définir un échéancier de négociation qui est à l'avantage de tous les pays, et en particulier des PED. La Chine demande que les tarifs européens sur les produits agricoles et les tarifs des États-Unis sur les textiles soient réduits avant de considérer un nouvel abaissement de ses tarifs sur les produits non-agricoles. Troisièmement, selon les Chinois, les négociations doivent mener à un système commercial international ouvert, compétitif et légal, par opposition à un système où les plus forts dominent. Ceci signifie qu'il faut tenir compte du degré de développement de chaque pays et des capacités de négociation de chacun d'eux. L'élaboration de nouvelles normes pour le travail, telles que proposées par les États-Unis, ou l'adoption de nouvelles mesures environnementales sont jugées prématurées. Les nouvelles normes du travail feraient perdre à la Chine un avantage comparatif important et les mesures de protection de l'environnement seraient injustes parce que les pays développés ont pu exploiter les ressources naturelles pendant des années sans se soucier de l'environnement⁵.

Cependant, la véritable position de la Chine dans l'OMC se situe au-delà de ce discours très tiers-mondiste. « Rouler sur deux roues » signifie aussi que la Chine doit retirer des avantages des deux roues, c'est-à-dire profiter du meilleur des deux mondes. Les dirigeants chinois cherchent, d'une part, à promouvoir l'ouverture des secteurs qui rapporteront et veulent, d'autre part, diversifier les débouchés pour les produits chinois afin de réduire la dépendance du pays face à l'extérieur. Ceci devrait mener la Chine tantôt à demander une certaine protection

⁴ Ding Baozhong, «PRC Finance Minister Urges ADB to Help Raise Bank's Poverty-Relief Capacity», *Xinhua*, 11 mai 2001, FBIS-CHI-2001-0511.

pour les secteurs de son économie qui sont faibles, tantôt à rechercher un meilleur accès pour les secteurs florissants. Dans le premier cas, la Chine devrait solliciter l'appui des PED pour obtenir de l'OMC un assouplissement des règles de libre-échange. Dans le second cas, Pékin devrait s'appuyer sur les pays développés pour franchir les différentes barrières tarifaires et non-tarifaires dressées contre ses produits d'exportation.

Les secteurs du marché où la Chine devrait demander l'appui des PED afin d'obtenir le maintien de mesures protectionnistes sont de deux types⁶. Il s'agit premièrement de secteurs qui sont bien développés à l'intérieur du marché chinois, mais qui pourraient subir une compétition désastreuse de la part des pays développés. L'industrie de la machinerie agricole constitue un bon exemple de ce secteur. Dans ce cas, la Chine devrait s'efforcer de parvenir à l'autosuffisance. Le second secteur est constitué d'industries qui jouissent d'un fort taux de croissance, mais dont la productivité est faible en raison de technologies désuètes. Les industries de l'automobile, des transports lourds et de l'aéronautique tombent dans cette catégorie. La Chine chercherait dans ce cas à importer massivement des hautes technologies afin de moderniser la production et éventuellement de raffermir le positionnement de ces industries sur le marché chinois et à l'exportation.

Les secteurs où la Chine croit pouvoir concurrencer les pays occidentaux sont ceux où elle jouit déjà d'avantages comparatifs importants. Ici encore deux types de secteurs ressortent. Le premier secteur est celui des industries où la Chine, en raison de sa main-d'œuvre bon marché, domine le marché. Il s'agit des industries des textiles, de l'électronique, et de l'électroménager. Ces secteurs qui représentent actuellement près de 42 % du total des exportations chinoises devraient compter en 2005 pour 50 % de celles-ci⁷. Le gouvernement chinois pense atteindre cet objectif en introduisant de nouvelles normes relatives à la standardisation, la transparence et l'unification des produits. Le gouvernement veut également mener une offensive internationale pour améliorer l'image de marque des produits de ces industries. Le second secteur où la Chine

⁵ «PRC Official Interviewed on New Round of Trade Talks», *Renmin Ribao*, 10 novembre 2001, FBIS-CHI-2001-1110.

⁶ Yin Dandan, «PRC Calls Attention to Manufacturing After WTO Entry», *Beijing Zhongguo Xinwen Shi*, 26 septembre 2001, FBIS-CHI-2001-0926.

pense pouvoir concurrencer les pays développés est celui des nouvelles industries. Il s'agit par exemple des industries de la biotechnologie ou de la fibre optique. Le gouvernement chinois estime que la nouveauté de ces industries signifie que l'écart technologique entre les pays engagés dans ce domaine est minime. Il en résulte une course aux brevets que la Chine peut gagner. À titre d'exemple, les industries de l'information ont connu en Chine en 2000 un taux de croissance de 19 % et représentent maintenant 4 % du PNB du pays⁸.

En vérité, la Chine est en compétition avec les pays en développement dans les secteurs où elle jouit d'une main-d'œuvre abondante ainsi que dans les secteurs à faible intensité technologique qu'elle domine, comme ceux de l'électronique et de l'électroménager. La réponse des dirigeants chinois aux inquiétudes des PED est que le développement progressif de ces secteurs en Chine va amener une délocalisation des industries les moins performantes vers les PED. Ainsi, le Vietnam accueille-t-il des filiales chinoises d'usines de production de motocyclettes, de téléviseurs, de climatiseurs et de lecteurs de DVD⁹. De plus, la Chine, lors de la réunion du G 24 à Washington en avril 2001, a demandé aux PED d'ouvrir leurs marchés, de lever les diverses barrières tarifaires, de respecter leurs engagements de l'Uruguay Round, et ceci afin de promouvoir le développement et d'atteindre une prospérité commune¹⁰.

Cette alliance Sud-Sud a déjà procuré à la Chine des avantages importants. L'appui des PED a pesé lourd dans la question du siège de Taïwan à l'ONU ; les appuis de PED ont placé en minorité les États-Unis à la commission des droits de la personne de l'ONU et ont stoppé une condamnation de la Chine. La place de la Chine dans les organisations internationales est de plus en plus importante.

⁷ La Chine est le premier producteur mondial de télévision (36,2 % du marché), de laveuses (23,5 %), de climatiseurs (50,1 %), de photocopieuses (60 %), et de motocyclettes (60 %). «ROK's Yonhap : China Emerging Economic Power in IT, Electronics», 21 février 2001, FBIS-LAT-2001-0221.

⁸ «PRC : Information Industry's Contribution to GDP Growth Discussed», *Xinhua*, 14 août 2001, FBIS-CHI-2001-0814.

⁹ «Xinhua : Chinese Investor Eye Vietnam Market», *Xinhua*, 7 juillet 2001, FBIS-CHI-2001-0707.

¹⁰ «China urges developed countries to open markets to developing nations», *China Daily*, 29 avril 2001. <http://www.chinadaily.com>

La Chine n'est pas le seul pays à pouvoir prendre le leadership des PED et les médias à la conférence de Doha ont plutôt souligné le rôle de leader de l'Inde. Il est vrai qu'officiellement, la Chine refuse de prendre le leadership des PED. Ce refus est solidement enraciné dans la crainte de certains dirigeants que le pays ne remplace l'URSS dans l'imaginaire occidental¹¹. Ceci n'empêche pas les dirigeants chinois de clamer que l'entrée de leur pays dans l'OMC permettra d'établir au sein de l'organisation une nouvelle dynamique plus favorable aux pays en développement.

Le problème est que la Chine ne rencontre que partiellement les positions défendues par d'autres PED. Ainsi, le regroupement de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (ASACR), dont l'Inde fait partie, partage avec la Chine certains objectifs à l'OMC. L'ASACR déplore, comme la Chine, l'agrandissement de l'écart économique entre les pays riches et les pays pauvres, les difficultés pour l'OMC de tenir ses promesses, les difficultés de libéraliser le secteur des textiles et le manque d'accès aux marchés des pays développés. Cependant, à l'inverse de l'ASACR, la Chine ne demande pas l'établissement de critères de transferts technologiques variables selon le degré de développement des PED, ni non plus l'extension de l'entente sur la propriété intellectuelle pour protéger la biodiversité¹².

Le leadership de la Chine semble s'insérer dans une stratégie plus globale de positionnement international, stratégie où les PED occupent une place certes importante, mais pas aussi déterminante que les dirigeants chinois veulent le laisser paraître. En fait, la Chine semble vouloir bénéficier de ce que les deux mondes offrent de plus avantageux, c'est-à-dire d'une part un accès plus facile aux marchés des pays développés et une protection de ses investissements dans le PED et d'autre part la garantie de mesures d'exception à titre de PED pour protéger son propre marché.

De plus, les divisions à l'intérieur du Parti ralentissent l'implantation de diverses mesures de standardisation, de transparence et de rationalisation que le gouvernement central tente de mettre en place. Les autorités centrales ont d'ailleurs souvent utilisé le prétexte de l'obligation

¹¹ Wang Yusheng, «Renmin Ribao Views China's Strategy of 'Hidding Our Capacity, Time'», *Renmin Ribao*, 10 août 2001, FBIS-CHI-2001-0813.

faite aux nouveaux membres de l'OMC pour engager la Chine dans une série de réformes qui autrement auraient pu être beaucoup plus difficiles à réaliser. La difficulté avec laquelle ces réformes progressent laisse penser que même dans les secteurs de l'économie où le gouvernement chinois accepte de jouer pleinement les jeux de la concurrence, il lui sera difficile d'obtenir l'abolition complète des barrières non-tarifaires. Un échec de la Chine dans ces secteurs pourrait miner la crédibilité internationale du pays et compromettre le rôle de médiateur entre les deux mondes qu'il se donne.

L'OMC ne constitue pas la seule option de politique commerciale extérieure du pays. Un échec des négociations dans cette organisation demeure possible, et en ce cas, les pays pourraient décider de régler leurs différends commerciaux par des discussions bilatérales ou encore pourraient se subdiviser en blocs économiques fermés sur eux-mêmes¹³. La Chine a d'ailleurs accepté, début novembre 2001, de discuter du principe de la construction d'une zone de libre-échange avec les pays de l'ASEAN. La constitution d'une zone de libre-échange régionale pourrait cependant faire perdre à la Chine de nombreux appuis parmi les PED de la région. Le Japon et les États-Unis courtisent en effet l'Inde et plusieurs États du Sud-Est asiatique dans l'espoir de constituer leur propre zone de libre-échange, zone potentiellement rivale de celle envisagée par la Chine.

B. La stratégie générale de l'Inde face aux PED : la coopération au sommet

Il faut chercher l'origine de la stratégie de coopération multilatérale que l'Inde adopte dans la vision du monde de l'élite indienne. Bien sûr, dans un pays aussi diversifié, il est inévitable que l'analyse que fait cette élite des problèmes économiques et des solutions à leur apporter soit aussi très diversifiée. Néanmoins, on dénote une grande unanimité dans la communauté politique quant au rôle que l'Inde joue ou devrait jouer dans le monde. Pour cette communauté politique, l'Inde est plus qu'un pays : elle est l'une des grandes civilisations du monde. Son histoire en fait un des premiers berceaux de civilisation humaine. Que l'Inde contienne la moitié

¹² *Joint Statement by the SAARC Commerce Ministers on the Forthcoming Fourth WTO Conference at Doha, New Delhi, 23 août 2001.* http://commin.nic/doc/joint_saarc.htm

¹³ «WTO Executive Chairman Stresses Significance of China's WTO Entry», *Xinhua*, 10 novembre 2001, FBIS-CHI-2001-1110.

de la population pauvre de la planète n'enlève rien au fait que, selon Stephen P. Cohen, l'élite indienne considère que son pays « a quelque chose à enseigner au monde ».

« Dans une perspective indienne, explique Cohen, un monde idéal serait constitué de plusieurs grandes puissances, chacune dominant sa région, et chacune s'efforçant d'éviter les interférences régionales. Depuis cinq décennies, la diplomatie indienne travaille à l'avènement d'un tel monde, mais celui-ci semble aussi distant aujourd'hui qu'il ne le semblait en 1947¹⁴. » L'unipolarité actuelle ne saurait être que temporaire aux yeux de l'élite indienne : « La lutte qui s'en vient en sera une entre les grands États qui bénéficient du *statu quo* actuel et le manipulent, et ceux qui (comme l'Inde) luttent pour rejoindre le premier rang des grandes puissances et qui seront capables d'influencer les politiques de cette Amérique qui, pour le moment, est encore dominante¹⁵. »

L'Inde a la prétention d'être une puissance globale, et c'est dans cette optique qu'il faut comprendre – en partie du moins – ses actions diplomatiques. Sur le plan économique, cela se traduit par un militantisme pour faire reconnaître la spécificité des PED dans leurs relations avec les pays avancés. Depuis la conférence de Bandung en 1955 qui a lancé le Mouvement des non-alignés (terme d'ailleurs créé par le président indien d'alors, Jawaharlal Nehru), l'Inde s'est posée en leader des pays du Sud. À l'époque, il s'agissait surtout de préserver la souveraineté des États nouvellement indépendants face aux deux superpuissances dans le climat de Guerre froide qui avait commencé à s'installer. Bien vite, cependant, l'écart grandissant entre le niveau de vie des pays développés et celui des anciennes colonies va amener le combat sur le front économique. C'est pourquoi les pays du Sud ont constitué divers groupes pour trouver des positions communes sur les questions économiques.

La stratégie de l'Inde est d'utiliser les forums internationaux pour consolider ses alliances avec les pays du Sud, notamment avec le Brésil, avec lequel elle partage plusieurs points de vue. Ces dernières années, les positions que l'Inde a adoptées à l'OMC en vue de la ronde du millénaire tenue à Seattle (1999) et de la rencontre ministérielle de Doha (Qatar) de 2001 fournissent un bon exemple des revendications de l'Inde et de sa stratégie de coopération « au sommet » entre pays du Sud.

¹⁴ Stephen Philip Cohen (2001), *India : Emerging Power*, Washington (D.C.), The Brookings Institution, p. 32.

¹⁵ *Ibid.*, p. 50.

Les revendications de l'Inde à Seattle et à Doha étaient similaires ; de façon générale, elles gravitent autour de trois points. Premièrement, l'Inde était en désaccord avec l'ouverture d'une nouvelle ronde de négociations pour la libéralisation commerciale, considérant que les accords issus du Cycle d'Uruguay n'avaient pas été correctement mis en œuvre, et cela au détriment des PED. Deuxièmement, l'Inde s'opposait à l'inclusion des normes du travail et des normes environnementales au sein des discussions de l'OMC. Troisièmement, elle désirait que les accords sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) soient plus libéraux face aux pays en développement.

Lors de la Ronde du millénaire, le ministre indien du Commerce, Shri Murasoli Maran, exprimait ainsi son exaspération face aux résultats décevants pour les PED de l'implantation des accords de Marakesh : « Depuis le début du processus [de préparation de la conférence de Seattle], nous estimons que les accords issus du Cycle d'Uruguay n'ont pas profité à tous les membres. Il y a de graves déséquilibres auxquels il convient de remédier¹⁶. » De façon générale, la position de l'Inde est que les pays développés imposent aux PED de libéraliser les secteurs dans lesquels les premiers ont un avantage comparatif (particulièrement celui des biens manufacturés) alors même qu'ils résistent à la libéralisation des secteurs dans lesquels ce sont les PED qui ont un avantage comparatif. À long terme, cela pourrait jeter le discrédit sur le système de commerce multilatéral au complet¹⁷.

Par exemple, l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV), qui a succédé à l'Accord multifibre (1974-1994), devait mettre fin progressivement au système de quotas et de tarifs douaniers élevés maintenu par le Canada, les États-Unis, l'Union européenne et la Norvège, lesquels

¹⁶ http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min99_f/french/state_f/d5194f.pdf

¹⁷ Le passage qui suit est tiré de divers documents émis par le gouvernement indien en prévision de la Ronde du millénaire et de la rencontre de Doha, notamment la liste des « griefs » de l'Inde face à l'OMC (*WTO Issues and India's Concerns*) que l'on peut trouver sur le site de l'ambassade indienne à Washington à l'URL : http://www.indianembassy.org/policy/WTO/wto_india/issue_india_98.htm, de même que dans différents discours prononcés par le ministre indien au Commerce lors de ces rencontres à l'OMC. Voir http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min99_f/french/state_f/d5194f.pdf et http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min01_f/statements_f/st10.pdf, de même que les messages périodiques que le ministère du Commerce et de l'Industrie publie sur la participation de l'Inde à l'OMC : *India and the WTO* <http://commin.nic.in/doc/newspg.html>

limitaient les importations de textiles et de vêtements en provenance des PED¹⁸. L'Inde accuse les pays développés de traîner les pieds en ce qui a trait à la libéralisation dans ce secteur, et même de négliger leurs obligations, et ce d'autant plus que certains de ces pays ont recours à des mesures *anti-dumping*.

La position du pays est similaire sur la question de l'agriculture. En effet, le gouvernement indien note qu'alors qu'il est interdit aux PED d'accorder des subventions à l'exportation des produits agricoles, les pays développés peuvent faire bénéficier leurs producteurs agricoles de subventions. Mais la position de l'Inde dans ce cas est un peu moins nette, puisqu'elle n'hésite pas à réclamer le droit de protéger son secteur agricole pour des raisons de sécurité alimentaire et de sécurité économique pour ses travailleurs agricoles. Il faut dire cependant qu'avec une population rurale à 70 % (et donc vivant du produit de la terre), il serait impensable qu'elle ne demande pas un statut exceptionnel pour les PED qui sont dans sa situation.

L'Inde s'oppose fermement à l'inclusion de normes environnementales et du travail dans les négociations de l'OMC. Ce pays justifie sa position en disant, d'une part, qu'il n'est pas question de faire de l'OMC un gouvernement mondial, et qu'en conséquence cette organisation ne doit traiter que des seules questions liées *directement* au commerce ; et d'autre part, que l'inclusion de ces questions risquerait de légitimer le recours à des mesures protectionnistes par les pays développés. Il est évident que malgré l'attachement que le gouvernement indien professe pour le respect de la nature et des droits des travailleurs, l'Inde considère que le bas niveau de ces normes en ces domaines constitue un avantage comparatif. De plus, dans le cas des normes environnementales, trois autres facteurs doivent être pris en considération. Premièrement, l'Inde dispose de très peu d'énergie fossile sur son territoire, à tel point que le pétrole correspond au quart de ses importations. Elle possède cependant du charbon, qui est une forme d'énergie très

¹⁸ Comme l'explique un document de l'OMC à ce sujet : « En application de l'ATV, les Membres doivent libéraliser le commerce des textiles et des vêtements de deux manières. Ils doivent progressivement assujettir (« intégrer ») tous les produits textiles et les vêtements aux règles normales de l'OMC en trois étapes (16 pour cent lors de la première étape commençant en 1995, 17 pour cent lors de la deuxième étape en 1998, 18 pour cent lors de la troisième étape en 2003, et les 49 pour cent restants lors de la dernière étape le 1^{er} janvier 2005). Les Membres qui maintiennent des restrictions contingentaires (Canada, Communautés européennes, États-Unis et Norvège) doivent progressivement relever ces contingents en majorant le coefficient de croissance annuelle d'un pourcentage déterminé à chaque étape. Lorsque les produits contingentés sont intégrés, les contingents sont éliminés. »

http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min99_f/french/about_f/11text_f.htm

polluante. Deuxièmement, elle considère que la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) incombe d'abord et avant tout aux pays développés, responsables de la majeure partie de la pollution mondiale. Troisièmement, elle considère que la réduction des normes dans les accords environnementaux multilatéraux devrait être accompagnée de mesures facilitant le transfert des « technologies propres » aux PED¹⁹.

Pour l'Inde, la question de l'inclusion des normes du travail et des normes environnementales aux négociations de l'OMC a été réglée lors de la Conférence ministérielle de Singapour de 1996.

Pour les pays en développement, la question des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce²⁰ constitue un enjeu majeur, puisque, par définition, les brevets et autres formes de droit de propriété intellectuelle visent à créer une situation de monopole pour les entreprises qui ont développé de nouvelles technologies. De fait, ils empêchent les pays qui n'ont pas les moyens de consacrer autant de ressources que les pays développés à la recherche et au développement de bénéficier des avancées technologiques qui pourraient leur permettre de résoudre leurs problèmes de développement. Les clauses renforçant les ADPIC travaillent donc au profit des pays développés.

L'article 7 de la première partie de l'accord sur les ADPIC de 1994 déclare que « la protection et le respect des droits de propriété intellectuelle devraient contribuer à la promotion de l'innovation technologique et au transfert et à la diffusion de la technologie, à l'avantage mutuel de ceux qui génèrent et de ceux qui utilisent des connaissances techniques et d'une manière propice au bien-être social et économique, et à assurer un équilibre de droits et d'obligations. » Mais le gouvernement indien soutient que cet article trouve bien peu d'échos dans les pratiques des pays développés à l'égard des PED²¹.

De façon concrète, la position du gouvernement indien à Doha se concentrait sur trois points. Premièrement, il cherchait à réduire la portée des ADPIC dans le cas des médicaments

¹⁹ Voir http://www.indianembassy.org/policy/WTO/wto_india/issue_india_98.htm.

²⁰ L'accord sur les ADPIC est reproduit à l'annexe 1C de l'Accord de Marrakesh de 1994.

²¹ OMC (1999), *Proposals on IPR Issues – Communication from India*, WT/GC/W/147, doc. n° 99-0644, 18 février.

génériques. À cet effet, un groupe de PED, incluant l'Inde et le Brésil, a émis une déclaration ministérielle sur l'accord sur les ADPIC et la santé publique, qui résume leur position.

« Reconnaissant que des crises sans précédent affectant la santé publique, dont le VIH/SIDA est l'exemple le plus dramatique, affligent les pays en développement, les ministres déclarent que : (1) rien dans l'accord sur les ADPIC n'empêchera les Membres de prendre des mesures pour protéger la santé publique²². »

Cette déclaration fait suite à certaines poursuites intentées par les États-Unis à l'OMC contre le Brésil, alors que celui-ci avait décidé d'ignorer des brevets et avait donné mandat à ses entreprises de produire des médicaments génériques pour faire face à la pandémie du SIDA. Les États-Unis avaient finalement retiré leur plainte. Néanmoins, le thème de la santé publique a été un des gros enjeux de la conférence de Doha, particulièrement pour l'Inde, qui (tout comme le Brésil, d'ailleurs) possède un important secteur pharmaceutique de produits génériques.

Deuxièmement, le gouvernement indien cherche à étendre les indications géographiques à des produits autres que les vins et spiritueux (notamment au thé Darjeeling et au riz Basmati), et troisièmement, il veut obtenir des compensations pour les pays dont le savoir ancestral est mis à profit par des entreprises de pays développés (surtout dans le domaine des biotechnologies)²³.

L'Inde a été très active au sein des forums internationaux ces dernières années, notamment au G-15, au G-77 et au G-24. En 1998, lors d'une réunion à Téhéran, le Groupe des 15 s'est donné deux mandats. Premièrement, accroître la coopération entre pays du Sud pour accélérer le développement. À cet effet, l'Inde avait alors bloqué un budget annuel d'un milliard de roupies (soit environ 22 millions de dollars É.-U.) comme aide à l'Afrique. Deuxièmement et de façon plus intéressante pour le cas qui nous préoccupe, le G-15 avait alors fait des demandes très claires en vue d'obtenir un traitement spécial et différencié pour les pays du Sud²⁴.

Plus récemment, de nouveaux développements ont contribué à redonner de l'importance au Groupe des 77. Cette organisation avait été créée en 1964 pour répondre aux besoins des pays du Sud de faire front commun face au G-7. Ce groupe de pays (ils sont maintenant 133) vise

²² OMC (2001), *Ministerial declaration on the TRIPS agreement and public health*, IP/C/W/312, doc n° 01-4803, 4 octobre.

²³ http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min01_f/statements_f/st10.pdf

²⁴ <http://meadev.nic.in/foreign/G-15-symp.htm>

spécifiquement à « procurer les moyens au monde en développement d'articuler et de promouvoir ses intérêts économiques collectifs et d'améliorer sa capacité de négociation collective sur tous les enjeux économiques internationaux à l'intérieur du système des Nations Unies, et faire avancer la coopération économique et technique entre pays du Sud²⁵. » L'Inde en est un membre fondateur. Le Brésil en fait également partie ; quant à la Chine, elle n'est pas membre en tant que tel mais elle est souvent présentée comme associée au groupe. C'est l'Inde qui a été le premier pays à assumer la présidence du groupe à New York pour l'année 1970-1971. Le fait qu'elle ait assumé la présidence à une seconde reprise en 1979-1980 montre bien l'importance que le pays accorde à ce forum.

Après la fin de la Guerre froide, les activités diplomatiques de ce groupe avaient perdu beaucoup de leur intensité des premières années. Ainsi, bien que la réunion ministérielle du G-77 ait lieu chaque année au commencement de la session régulière de l'Assemblée générale des Nations Unies, on ne compte qu'une seule déclaration ministérielle majeure entre 1986 et 1997. Mais les inquiétudes liées à la mondialisation semblent avoir ranimé ce groupe, à tel point qu'avait lieu, en avril 2000, la première rencontre officielle des chefs d'État du G-77. C'est à ce moment qu'a été adoptée la Déclaration du Sommet du Sud, dans laquelle les chefs d'États du G-77 déclarent, au paragraphe 20 :

« Nous soulignons le besoin urgent de redresser les déséquilibres dans les présents accords de l'OMC, en particulier le droit des pays en développement à promouvoir leurs exportations, lequel a été réduit par l'abus de mesures protectionnistes telles que les actions antidumping et les droits compensateurs, ainsi que les crêtes tarifaires et la progressivité des droits. La libéralisation significative et rapide du secteur textile, qui présente un intérêt particulier pour les pays en développement, doit être abordée en priorité par le système commercial multilatéral en tant qu'autre problème important d'accès aux marchés. Nous demandons aussi l'ouverture des négociations accordées en conformité avec les clauses de l'article 20 de l'accord sur l'agriculture. Dans ce domaine, les objectifs devaient être intégrés au secteur selon les règles normales de l'OMC. Nous demandons aussi l'application pleine et rapide de la décision de la Réunion de Marrakech relative aux éventuelles retombées négatives du programme de réforme sur les pays les moins avancés et sur les pays en développement importateurs nets. Les accords de l'OMC devraient être appliqués en tenant compte du besoin d'étendre la période de mise en œuvre d'accords spécifiques qui posent des problèmes aux pays en développement. L'examen de l'accord sur les ADPIC, selon les articles 27 et 21,

²⁵ Voir <http://www.G-77.org>

devrait mieux répondre aux besoins du Sud et assurer aux pays en développement l'accès aux connaissances et aux techniques en des termes préférentiels. Nous devons œuvrer à l'harmonisation de l'accord sur les ADPIC avec les clauses de la Convention sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique. »

On le voit, ce paragraphe reprend l'essentiel des revendications indiennes.

Pour ce qui est de la collaboration entre l'Inde et le Brésil, elle est palpable au sein des forums multilatéraux présentés plus haut de même qu'au sein de l'OMC. Ces deux pays ont signé, avec d'autres pays, plusieurs déclarations conjointes. Puisque leur situation en tant que gros pays en développement est similaire, il est normal que leurs intérêts se rejoignent sur beaucoup de points.

Curieusement, au contraire de l'Inde qui s'opposait à la tenue de la rencontre de Doha sous prétexte qu'elle considérait que la mise en œuvre de l'accord précédent n'était pas terminée, le Brésil supportait la tenue de cette rencontre, précisément pour redresser la situation. Quoi qu'il en soit, ce pays a la même position que l'Inde sur la question des subventions agricoles versées par les pays développés²⁶, sur la question de l'accord sur les vêtements et les textiles, sur le fait que l'OMC n'est pas le lieu propice pour discuter de sujets tels que les normes du travail et les normes environnementales²⁷, sur les ADPIC et la santé publique et sur la nécessité de protéger le savoir indigène²⁸. De plus, le Brésil et l'Inde s'accordent pour demander un véritable traitement spécial et différencié.

Les relations Inde-Chine sont différentes. En effet, la Chine est absente de plusieurs forums dont l'Inde fait partie (entre autres le G-24, qui rassemble des pays développés et des PED pour discuter de l'architecture monétaire et financière internationale, et le G-15, qui rassemble des pays non alignés et des PED pour faire avancer la coopération Sud-Sud). Du reste, le fait que la Chine n'était pas encore, jusqu'à la conférence de Doha, membre de l'OMC, mais qu'elle

²⁶ Voir la déclaration du ministre brésilien des Relations extérieures lors de la rencontre de Seattle : http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min99_f/french/state_f/d5243f.pdf

²⁷ *Idem.*

²⁸ Voir la déclaration du ministre brésilien des Relations extérieures lors de la rencontre de Doha : http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min01_f/statements_f/st12.pdf

négociait les conditions de son admission l'a empêchée de s'exprimer clairement sur tous les enjeux que nous avons décrits plus haut.

Lors d'une rencontre avec des membres du gouvernement indien en novembre 2001, le ministre chinois des Affaires légales, M. Yang Jingyu, s'était exprimé sur « les questions non liées au commerce », comme sont appelés les enjeux entourant les normes du travail et les normes environnementales. Il avait défendu la nécessité d'une coopération sino-indienne pour contrer le protectionnisme des pays développés²⁹.

Toutes ces activités ont fini par se traduire par deux gains importants pour les PED lors de la rencontre de Doha. Premièrement, pour la première fois, le *Programme de travail* comporte plusieurs références à l'octroi d'un statut « spécial et différencié » pour les pays en développement dans plusieurs domaines qui seront en négociation. Comme l'explique Deblock, « La leçon a été retenue. Si les pays en développement furent les grands oubliés à Seattle, [...] à Doha, la priorité a été donnée dans les discussions au développement et à l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale, au point d'ailleurs de reléguer à l'arrière-plan les questions relatives à l'environnement et aux normes du travail³⁰. » Il reste à voir les effets concrets que l'octroi de ce statut aura sur le déroulement des négociations à l'OMC.

Deuxièmement, la question des ADPIC, en rapport avec la santé publique, a fait l'objet d'une déclaration séparée. Le résultat de celle-ci a été en faveur des PED. Ainsi le paragraphe 4 de la Déclaration sur l'accord sur les ADPIC et la santé publique s'énonce comme suit :

« Nous convenons que l'Accord sur les ADPIC n'empêche pas et ne devrait pas empêcher les Membres de prendre des mesures pour protéger la santé publique. En conséquence, tout en réitérant notre attachement à l'Accord sur les ADPIC, nous affirmons que ledit accord peut et devrait être interprété et mis en œuvre d'une manière qui appuie le droit des Membres de l'OMC de protéger la santé publique et, en particulier, de promouvoir l'accès de tous aux médicaments³¹. »

²⁹ *Business Line*, 11 novembre 2000.

³⁰ Chrisitan Deblock (2001), *L'OMC après Doha : un premier bilan*, coll. « Chronique », Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale, novembre, p. 2.

³¹ http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min01_f/mindecl_trips_f.htm

Mais la victoire est loin d'être totale : aucune nouvelle négociation n'est prévue dans le domaine des textiles, et, même si la question des subventions aux agriculteurs sera sur la table, ce sera « sans préjuger du résultat des négociations³² ».

L'équilibre politico-économique indien demeure fragile. Il est vrai que les capitalistes industriels sont les plus favorables aux réformes, surtout depuis que le gouvernement a facilité les entrées d'IDÉ, perdant du même coup le monopole du financement. Mais le fait que la majorité de la population (70 %) vit en milieu rural contrebalance le poids du grand capital dans la dynamique des réformes. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'attitude frileuse de l'Inde vis-à-vis de l'OMC. En effet, contrairement au gouvernement chinois, dont la stratégie est d'utiliser l'OMC pour *imposer* à la société les réformes jugées indispensables³³, le gouvernement indien a une attitude toute défensive vis-à-vis de l'organisation ; la coopération au sommet sert justement au gouvernement à se prémunir des effets de la globalisation, surtout dans les domaines où l'Inde est moins compétitive ou dans ceux où elle le serait mais où elle n'a pas accès aux marchés des pays développés.

C. La stratégie générale du Brésil face aux PED : une politique agressive partout sauf en Asie

La projection des intérêts brésiliens sur la scène internationale et la formulation d'une politique étrangère autonome est un phénomène très récent qui coïncide avec l'arrivée au pouvoir des civils en 1985 suite au long régime militaire qui s'était installé au sommet de l'État en 1964. Pendant longtemps, l'autonomie de la politique étrangère nationale s'est limitée au niveau global à la vente d'armes aux pays du Sud. Bien que le Brésil profite d'un statut « de pays continent » et que la vigueur de son économie pendant la fameuse période du « miracle » des années 70 l'a placé sous les projecteurs internationaux, ce n'est que très récemment que ce pays a commencé à exploiter son statut de puissance intermédiaire et à influencer les institutions

³² http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min01_f/mindecl_f.htm

³³ Loïc Tassé (2001), *Restructuration industrielle à la chinoise : la Chine et l'OMC*, coll. « Note de recherche du GRES », Montréal, Chaire Raoul-Dandurand, vol. 3, no. 10, mai.

internationales pour qu'elles prennent en considération les intérêts et les préférences des pays du Sud ³⁴.

Deux facteurs expliquent cette absence d'intérêt des dirigeants brésiliens envers la coopération et les rapports internationaux. D'une part, le Brésil et l'Argentine se sont livrés une chaude lutte pendant la seconde moitié du XX^e siècle pour s'assurer le statut de puissance régionale en Amérique du Sud. Ce n'est qu'avec la crise économique profonde qui frappe l'Argentine à la fin des années 80 que le Brésil est enfin sûr que son statut de puissance sud-américaine n'est plus menacé par son voisin du Sud. La situation étant désormais en faveur des intérêts brésiliens sur le plan régional, les autorités nationales auront maintenant la possibilité de renforcer leur présence mondiale³⁵. D'autre part, le comportement des autorités brésiliennes s'explique aussi par la politique d'alignement des autorités nationales sur les valeurs et les politiques de l'Occident qui a prévalu à Brasilia jusqu'au début des années 90. Jusqu'à tout récemment, la politique étrangère brésilienne reprenait les grands axes privilégiés par Washington sur la scène internationale et la recherche d'une projection des intérêts nationaux sur la scène mondiale n'était pas considérée comme une stratégie valable par les autorités brésiliennes. Bien entendu, les conflits et les tensions qui ont opposé les États-Unis aux autres puissances globales après la Seconde Guerre mondiale ont profondément influencé le Brésil dans ses comportements à l'égard des enjeux internationaux.

Toutefois, au cours des années 90, les intérêts et les stratégies du Brésil sont revues et la diplomatie brésilienne est motivé par un objectif principal, renforcer l'autonomie du pays à l'égard des grandes puissances et favoriser l'avènement d'un monde multipolaire. La stratégie de réformes économiques que privilégie le pays en matière de commerce et d'investissement répond d'ailleurs à ces nouveaux objectifs qui guident l'action de Brasilia en matière de politique étrangère³⁶. C'est d'ailleurs le sens qu'on doit donner au Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR) qui vient renforcer cette recherche d'autonomie économique et politique par le

³⁴W. Grabendorf, *Brazil Under Cardoso : Returning to the World Stage?*, Madrid, Instituto de Relaciones Europeo-latinoamericanas, IRELA, 1995.

³⁵ C. Brigagao, et M. Valle Fonrouge «Argentina y Brasil: Modelo de Confianza Mutua», *Estudios Internacionales*, 1999, pp. 3-19.

³⁶ Voir a ce sujet S. Turcotte «La politique commerciale brésilienne, le MERCOSUR et le libre-échange dans les Amériques» *Études internationales*, vol. 32, n° 4, 2001, pp. 693-716.

biais du développement de rapports internationaux particuliers. Si, au départ, on concevait le rapprochement des pays du Cône Sud comme un processus principalement commercial, on lui a rapidement donné des fonctions stratégiques car il permet d'amplifier le poids politique du Brésil, qui parvient de la sorte à orienter le discours et les intérêts de ses partenaires du Cône Sud.

En fait, depuis le milieu des années 90, le MERCOSUR répond principalement à des préoccupations d'ordre stratégique et géopolitique en ce qui concerne le Brésil. On lui accorde une importance stratégique sur le plan économique parce qu'il donne au pays les moyens d'approfondir le multilatéralisme dans ses relations commerciales, mais à Brasilia sa valeur est principalement associée à des objectifs de nature politique. Malgré le rapprochement économique et le succès du regroupement régional en matière de croissance des échanges commerciaux, les Brésiliens voient dans la consolidation du MERCOSUR un moyen de renforcer leur position dans les forums internationaux et au sein des organisations commerciales mondiales. Le regroupement commercial permettrait ainsi de favoriser la convergence des discours brésilien et argentin et donnerait au Brésil un poids beaucoup plus important sur la scène internationale. Pour la diplomatie brésilienne, le MERCOSUR serait un instrument grâce auquel il serait possible de construire un sous-système économique et politique qui mènerait à la reconnaissance du pays comme puissance intermédiaire dans le monde, et comme la principale puissance en Amérique latine. À l'échelle mondiale, les fondements de la politique extérieure brésilienne ont tout d'abord eu comme objectif de donner au pays un statut d'acteur dominant dans le processus de régionalisation du continent américain.

Compte tenu du statut hautement prioritaire accordé à la création d'un espace économique intégré dans les Amériques, il est aisé de comprendre pourquoi les autorités brésiliennes considèrent que la coopération Sud-Sud doit avant tout être destinée à l'Amérique du Sud plutôt qu'aux autres régions du monde où les intérêts brésiliens sont plus difficiles à exprimer³⁷. Ce sont ces nouvelles priorités brésiliennes qui ont conduit au Sommet de l'Amérique du Sud qui eut lieu à Brasilia à l'automne 2000 et qui a rassemblé les 12 présidents de la région. Ils ont discuté d'une série de thèmes répondant avant tout aux préoccupations brésiliennes, mettant

³⁷ D. Chudnovsky «Reviving South-South Co-operation: Argentina, Brazil and the Mercosur» dans L. Mytelka (ed) *South-South Cooperation in Global Perspective* Paris, OECD, 1995. pp. 169-195.

ainsi en lumière l'importance attribuée au projet régional qui guide l'action de Brasilia depuis dix ans. L'agenda des discussions proposé par le Brésil identifiait plusieurs problèmes, dont ceux du sous-développement des infrastructures régionales, de la croissance des échanges commerciaux intra-régionaux, du développement des technologies et du savoir-faire local, et du renforcement de la démocratie et de la sécurité régionale. Ces thèmes sont tous directement associés au projet brésilien qui favorise la ratification d'un éventuel accord de libre-échange sud-américain visant à réduire l'éventualité d'une négociation commerciale bilatérale, une situation qui réduirait grandement les gains que pourrait trouver le Brésil dans la ZLÉA.

D'autre part, malgré la priorité qu'on accorde maintenant à la région sud-américaine, le Brésil cherche depuis le milieu des années 90 à renforcer sa présence en Afrique, une région où ni la Chine ni l'Inde ne peuvent revendiquer un statut de prépondérance, ce que le Brésil arrive à accomplir en capitalisant sur son importante population d'origine africaine. Les conflits récents entre le Brésil et l'industrie pharmaceutique des pays développés quant aux médicaments permettant le contrôle du SIDA ont montré très clairement l'intérêt que Brasilia exprime à l'égard de l'Afrique. La distribution gratuite à plusieurs pays africains de médicaments génériques destinés aux malades du SIDA et produits par l'industrie pharmaceutique brésilienne s'insère dans cette volonté de projection des intérêts nationaux sur le continent africain. Déjà très présent au Mozambique et en Angola, notamment sur le plan de l'exploitation des réserves pétrolières de ce dernier pays, le Brésil utilise la coopération Sud-Sud pour rassembler autour de lui un groupe de pays pouvant l'appuyer dans les forums internationaux. Puisque le Brésil ne rencontre aucune puissance rivale en Amérique du Sud et en Afrique, les formes que prennent la coopération Sud-Sud dans ces deux régions répondent à une volonté de projection des intérêts nationaux pour servir les intérêts du Brésil. D'ailleurs, de plus en plus d'observateurs considèrent que cette stratégie serait associée à la volonté des autorités brésiliennes d'obtenir un siège permanent au Conseil de Sécurité de l'ONU.

En Asie, la complexité des rapports régionaux et la présence de la Chine et de l'Inde ne permettent pas au Brésil d'agir unilatéralement comme il peut le faire aussi facilement en Amérique du Sud et en Afrique. La projection des intérêts nationaux passe inévitablement par différentes formes de partenariat, et les autorités brésiliennes ont délibérément joué la carte de la Chine, pays avec lequel elles ont entrepris un vaste programme de coopération qui touche à

divers domaines. Préférant ménager les susceptibilités chinoises, Brasilia a délibérément choisi d'éviter le développement d'un partenariat semblable avec l'Inde, qui est valorisée pour sa seule capacité à absorber des produits brésiliens. En fait, sur le plan de l'Asie, la coopération Sud-Sud passe inévitablement par les relations sino-brésiliennes.

Au niveau multilatéral, le Brésil participe activement aux travaux et aux négociations tenues dans le cadre de l'OMC. Il a d'ailleurs toujours appuyé fermement le projet d'accession de la Chine à l'organisation, et la Chine, en échange de cet appui, lui a promis un soutien ferme à sa prétention à accéder au statut de membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU³⁸. Par ailleurs, si au niveau bilatéral la coopération indo-brésilienne est presque nulle, dans le contexte des forum multilatéraux elle prend une importance grandissante. Autant à Seattle en 1999 qu'à Doha en 2001, on a vu le Brésil favoriser des alliances avec l'Inde qui partage la plupart des revendications que le Brésil véhicule dans les forum internationaux.

Les autorités brésiliennes considèrent que l'OMC représente le contexte parfait pour exprimer les intérêts des pays en développement et qu'il faut rapidement favoriser l'entrée en vigueur des accords du Cycle Uruguay. Parmi les problèmes qui touchent particulièrement le Brésil, les questions des subventions à l'agriculture ainsi que les barrières protectionnistes maintenues en place dans les pays développés pour protéger certains secteurs industriels peu productifs sont considérés prioritaires. Le Brésil est également favorable à la révision des accords *anti-dumping* qu'on considère comme être utilisés par les pays développés pour répondre à des objectifs similaires.

Le dossier de la propriété intellectuelle est également considéré comme stratégique par Brasilia dans la mesure où dans certains cas, comme celui de la santé publique, il devrait être possible de contourner les règles régissant la question des droits de propriété intellectuelle. Enfin, le Brésil appuie fermement le principe d'un traitement différencié pour les pays du Sud dans le but de faciliter leur développement³⁹.

³⁸ « Brasil apóia reingresso da China na OMC », *O Estado de Sao Paulo*, 13 décembre 1995.

³⁹ *Statement by Mr Celso Lafer, Minister of Foreign Relations, World Trade Organisation, Ministerial Conference, Doha, 9-13 Novembre 2001.*

Les objectifs de projection des intérêts brésiliens dans un monde que l'on veut multipolaire coïncident avec les stratégies chinoise et indienne qui favorisent la cohabitation avec les pays développés ainsi que la coopération avec les pays du Sud. Bien entendu, la collaboration au niveau multilatéral avec les pays du Nord vise principalement à forcer l'ouverture des marchés des pays développés dans lesquels la production brésilienne rencontre des obstacles importants. Au niveau des rapports Sud-Sud toutefois, les relations privilégiées que le Brésil entretient avec l'Argentine dans les Amériques et avec la Chine en Asie ne sont peut-être pas représentatives de la stratégie brésilienne. En effet, le Brésil poursuit une stratégie beaucoup plus agressive visant à conquérir les marchés du Sud et à ouvrir de nouveaux espaces pour ses propres investisseurs. La stratégie a porté fruits en Amérique du Sud où les rapports commerciaux entre le Brésil et ses voisins sont du type « Nord-Sud », le Brésil exportant des biens à forte valeur ajoutée en échange de matières premières et de ressources énergétiques. Dans ce contexte très particulier, la coopération Sud-Sud prend un sens tout à fait différent.

2. LES RELATIONS BILATÉRALES⁴⁰

A. L'Inde et la Chine

Le contexte général de la coopération

La Chine et l'Inde peuvent devenir des collaborateurs importants sur la scène économique internationale. Cette coopération pourrait se concrétiser dans des organisations aussi variées que l'OMC, le G-15, le G-20 ou le G-77. Le débat se place ici dans le contexte plus global de l'élargissement du G-20 à l'Inde, à la Chine et à la Turquie. Le G-20 deviendrait un complément essentiel au G-8, sinon un substitut. D'autres groupes, comme les réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale, sont aussi concernés.

L'opinion publique est cependant divisée en Inde sur les possibilités réelles de coopération entre l'Inde et la Chine. Pour certains, les pratiques de *dumping* de la Chine ainsi que la facilité avec laquelle le pays reproduit les produits étrangers pourraient être très néfastes pour l'Inde. Pour d'autres, la Chine et l'Inde vont plutôt faire front commun contre les pays développés, en particulier dans le domaine de l'agriculture⁴¹. Mais des différences plus profondes opposent les deux pays. Ainsi, alors que l'Inde déplore la faible part des investissements directs étrangers dans les PED, la Chine, depuis plusieurs années, se classe second plus important récipiendaire mondial en ce domaine, après les États-Unis.

Les diplomates chinois se plaisent depuis peu à souligner les avantages naturels que les deux pays pourraient trouver à coopérer. Les relations entre les deux pays restent cependant encore peu développées. Les relations entre l'Inde et la Chine ont commencé à s'accélérer à partir de 1996, alors que Jiang Zemin visitait l'Inde. Les infrastructures de communication en particulier semblent être devenues une priorité pour les deux pays. Ainsi, non seulement la Chine et l'Inde

⁴⁰ Alors que les coopérations en profondeur entre la Chine et le Brésil ou entre la Chine et l'Inde sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus importantes, les relations entre l'Inde et le Brésil demeurent pour ainsi dire anémiques. Nous nous concentrons donc dans cette partie sur les deux premières relations.

ont-elles décidé d'ouvrir une correspondance aérienne directe entre Pékin et New Delhi, mais encore, des projets de routes entre les deux pays, par la Birmanie, sont en discussion⁴². La coopération entre les deux pays pourrait s'étendre au domaine de l'informatique puisque l'industrie des logiciels est très avancée en Inde, tandis que la Chine est forte dans l'équipement informatique. Bien plus, l'Inde est invitée à investir dans les régions intérieures de la Chine, tandis que la Chine pourrait aider l'Inde à développer des zones économiques spéciales (ce qui semble difficile étant donné que l'Inde fait partie de l'OMC, ce qui n'était pas le cas quand la Chine a développé ces zones).

Les deux pays ont signé des accords de coopération économique et culturelle en 1998, mais ces accords ne se concrétiseront véritablement que quelques années plus tard, en raison des massacres de Tiananmen. Les domaines de coopération sont ceux de l'agriculture, de la bioingénierie, de la télédétection, de l'espace, de l'aéronautique civile, du fer et de l'acier, du charbon, du pétrole, du travail, des services civils, de l'administration du personnel, de la santé, de l'environnement, de l'audit, du transport maritime et de la lutte contre le crime⁴³.

La coopération dans les domaines des matières premières et de l'énergie

Une coopération existe entre la Chine et l'Inde dans le domaine de l'énergie. Les besoins énergétiques en Chine et en Inde sont respectivement comblés à près de 75 % et 60 % par le charbon. Cette coopération se fait avec le Japon et les États-Unis⁴⁴. Ces quatre pays ont intérêt, pour des raisons différentes, à promouvoir l'industrie du charbon, alors que la majorité des pays du monde préfèrent d'autres sources énergétiques. La Chine possède en effet les plus importantes réserves de charbon au monde et elle a annoncé son intention de les exploiter. L'exploitation de ces réserves non seulement diminue la dépendance énergétique de la Chine, mais encore constitue une source de développement économique appréciable pour les régions reculées où se situent les gisements. Par ailleurs, la coopération entre l'Inde et la Chine devrait

⁴¹ Raghunauth Rau, «Challenge and opportunities of WTO, Press Information Bureau», Indian Gov't, 18 octobre 2001, <http://pib.nic.in/feature/feyr2001/foct2001/f181020011.html>

⁴² Liu Weitao, Made for each other, *China Daily*, 15 janvier 2002. <http://www1.chinadaily.com.cn/hk/2002-01-05/52220.html>

⁴³ India-China Relations: Co-operation in Economic & Other Functional Fields, Ministry of External Affairs (India), <http://meadev.nic.in/foreign/ind-china.htm>

⁴⁴ «China-India-Japan-United-States Cooperation to Help Reduce Air Pollution in China and India», The Atlantic Council of the USA, <http://www.acus.org/Energy/CleanAir.html>

permettre de ralentir les processus d'implantation des normes environnementales internationales. Il ne semble pas pour le moment que les échanges de recherche soient très étendus entre les deux pays, les États-Unis et le Japon assumant le leadership en ce domaine. L'enjeu le plus important de la coopération énergétique entre la Chine et l'Inde pourrait cependant être ailleurs. La consommation de pétrole en Chine augmente en flèche depuis plusieurs années et les réserves pétrolières chinoises ne parviennent pas à combler les besoins du marché intérieur. Dans ces circonstances, la Chine a intérêt à se rapprocher des pays d'Asie centrale de manière à garantir un accès au pétrole de cette région. Or, l'Inde semble aussi convoiter le pétrole de la région.

Un des secteurs d'exportation où l'Inde et la Chine compétitionnent le plus est celui du minerai de fer. L'Inde serait en meilleure position que le Brésil ou l'Afrique du Sud pour exporter du minerai de fer en Chine en raison de la proximité géographique des deux pays. La part des exportations de minerai de fer de l'Inde pourrait passer de 14 % (1999) des importations chinoises à 40 %⁴⁵. Cependant, en août 2001, Baosteel, le plus important fabricant chinois d'acier et la Companhia Vale do Rio Doce, le plus important producteur de minerais de fer du Brésil, ont signé un accord sur vingt ans qui assure à la Chine un approvisionnement de six millions de tonnes de fer par an. Les deux compagnies⁴⁶ ont aussi décidé la mise en place d'une co-entreprise, Baovale, pour exploiter une mine de minerai de fer, dans l'État de Minas Gerais. Il semble donc que l'Inde se fasse devancer par le Brésil dans ce secteur.

La coopération dans le secteur des produits de technologie de l'information

Ce vaste secteur est en pleine croissance en Chine. Cependant, alors que l'Inde a surtout développé l'industrie des logiciels, la Chine a plutôt concentré ses efforts sur l'équipement informatique. Ainsi, l'exportation de logiciels représente moins de 10 % de la production chinoise de logiciels, mais une large part de la production d'équipement informatique est exportée. Cette mauvaise performance des exportations de logiciels tiendrait à deux facteurs : la volonté du gouvernement chinois de développer en priorité les marchés intérieurs et la difficulté

⁴⁵ Zhao Xizi, «India: China lauds MMTC'X in Bilateral trade activitiy», *Businessline*, 28 novembre 1999.

⁴⁶ «Brasil iron ore exporter ties up with China's Baosteel», *Asian Economic News*, Brésil, 22 août 2001.

pour les entreprises chinoises de logiciels d'offrir des services de soutien de qualité aux clients étrangers⁴⁷.

Dans ce secteur, la compétition vient de la sous-traitance que des compagnies de logiciels chinois peuvent offrir à des compagnies de logiciel japonaises ou américaines. Les deux plus importantes entreprises chinoises dans le domaine, NEU-soft et CS&S, réalisent déjà une grande partie de leurs exportations grâce à des ententes avec des firmes japonaises. Les entreprises chinoises, parce que familières avec les idéogrammes japonais, possèdent en ce domaine un avantage considérable sur leurs rivales indiennes⁴⁸.

Le gouvernement chinois a décidé de renforcer le secteur du logiciel informatique. Il a ouvert cinquante parcs technologiques dédiés au secteur du logiciel, a accordé des crédits d'impôts aux firmes qui œuvrent dans ce secteur et a entrepris d'enseigner l'anglais de manière plus intensive aux travailleurs de ce secteur. De plus, des firmes chinoises ont été implantées à l'étranger afin de mieux comprendre les pratiques des industries qui réussissent dans ce domaine. Enfin, le fait que les coûts de production en Chine dans ce secteur soient de 20 % inférieurs à ceux de l'industrie en Inde et, avec les accords de l'OMC, le retour en Chine de spécialistes qui auparavant travaillaient à Silicone Valley, rendent particulièrement brillantes les perspectives d'avancée de la Chine dans ce domaine⁴⁹. Plusieurs firmes indiennes, dont la plus grande est Infosys, se sont d'ailleurs installées en Chine. Lors de sa visite en Inde, en janvier 2002, Zhu Rongji a évoqué la possibilité de transformer la Chine et l'Inde en premières puissances au monde en technologies de l'information⁵⁰. La Chine possède cependant beaucoup moins de personnel qualifié dans l'industrie du logiciel (environ 31 000 personnes) que l'Inde (environ 300 000 personnes). C'est donc à plus long terme que la rivalité entre les deux pays devrait apparaître clairement.

⁴⁷ «Sino-Indian Bilateral Trade», Consulate general of India, septembre-octobre 2001
<http://www.shanghai-ed.com/india/>

⁴⁸ *Loc. cit.*

⁴⁹ IT Guide New Journey to the West, *China Daily*, 22 janvier 2002.
<http://www1.chinadaily.com.cn/bw/2002-01-22/5332008.html>

⁵⁰ Zhu allows India's top software company to open office in China, *China Daily*, 17 janvier 2002..
<http://www1.chinadaily.com.cn/news/2002-01-17/17/52612.html>

Les problèmes de la coopération entre l'Inde et la Chine

De nombreux problèmes de compétitivité risquent de surgir entre la Chine et l'Inde. La Chine renforce depuis plusieurs années sa présence commerciale dans la région. Elle a, par exemple, signé des accords commerciaux avec le Bangladesh en janvier 2002.

Les relations sino-indiennes demeurent assez mauvaises sur le plan stratégique-militaire. La coopération militaire entre la Chine et le Pakistan, la Birmanie et le Bangladesh est toujours très importante. Cette coopération militaire donne l'impression à l'Inde d'être encerclée par la Chine, même si les États-Unis se sont rapprochés de l'Inde.

De manière générale, l'Inde souffre de graves problèmes de compétitivité face à la Chine parce que, dans bien des secteurs, elle ne possède pas d'économies d'échelle comparables à celles que l'on trouve en Chine. Ceci est vrai dans le domaine du jouet, des produits électroménagers et du vêtement. Le problème est renforcé par des infrastructures inadéquates, les coûts très élevés de l'énergie et la corruption⁵¹. De plus, les exportations de l'Inde vers l'Europe, dans les secteurs de la pharmacie, de l'acier et des textiles rencontrent des problèmes d'accès au marché tels des enquêtes *anti-dumping* et anti-subsidies, des lois et des règlements phytosanitaires et sanitaires⁵². L'impact global de l'entrée de la Chine sur l'ensemble du marché asiatique et les répercussions de cet impact sur le marché indien sont beaucoup plus difficiles à prédire. Certains pensent que l'entrée de la Chine dans l'OMC va augmenter les investissements directs étrangers dans la région, accélérer le commerce intra-firme et accroître la spécialisation en Asie⁵³. L'Inde pourrait être forcée à se spécialiser dans certains secteurs.

⁵¹ Joanna Slater et Nayan Chanda/MUMBAI, «No More Fun and Games», FEER, 3 mai 2001
<http://www.feer.com/>

⁵² Indo-EU Bilateral Trade at Over \$ 20 Billion Annually, Ministry of External Affairs, Indian Gov't, 14 juin 2000, <http://meadev.vicin/foreign/eu-indtrade.htm>

⁵³ «China joins the WTO – at last – Asian countries feart losing export markets to China», 11 décembre 2001, http://newa.bbc.co.uk/hi/english3business3newsid_1702000/1702241.stm

B. Le Brésil et la Chine

Le contexte général de la coopération

Les liens diplomatiques et la mise en œuvre de projets de coopération entre les gouvernements du Brésil et de la Chine sont très récents. Même si de nombreux accords de coopération ont été signés entre Pékin et Brasilia depuis le début des années 1980, peu d'entre eux ont donné lieu à des résultats concrets en matière de commerce ou de science et technologie.

Cette absence d'intérêt des dirigeants brésiliens envers la Chine s'explique par la politique d'alignement des autorités nationales sur les valeurs et les politiques de l'Occident qui a prévalu à Brasilia jusqu'au début des années 90. Si la politique étrangère brésilienne reprenait les grands axes privilégiés par Washington sur la scène internationale, les conflits et les tensions qui ont opposé les États-Unis et la Chine après la Seconde Guerre mondiale empêchaient toute forme de rapprochement entre les deux grandes économies du Sud.

En fait, si les deux pays entretiennent des relations diplomatiques depuis le milieu des années 70, ce n'est qu'à partir de 1995 que les relations bilatérales se sont renforcées pour donner lieu à des projets communs qui ont eu un véritable impact sur les deux économies. Les nombreuses visites officielles des dirigeants chinois et brésiliens sont une indication claire du caractère prioritaire qui est accordé à la coopération sino-brésilienne autant à Pékin qu'à Brasilia depuis quelques années⁵⁴. Le caractère récent de la coopération sino-brésilienne ne doit toutefois pas nous faire sous-estimer l'importance des liens politiques et économiques qui ont été tissés entre les deux pays. La rapidité et l'intensité des liens créés depuis le milieu des années 90 a déjà conduit à un renforcement de la compétitivité des deux pays dans certains secteurs et à une forte convergence des intérêts bilatéraux sur la scène internationale.

Bien sûr, l'accession récente de la Chine à l'OMC constitue un facteur important qui explique le nouvel intérêt que les Brésiliens manifestent pour ce grand pays. La nouvelle politique d'appui à l'exportation que le gouvernement brésilien privilégie depuis le milieu des années 90 a identifié l'Asie, mais surtout la Chine, comme marché d'expansion prioritaire pour certains produits. Toutefois, les autorités brésiliennes veulent faire de la Chine leur tremplin pour faciliter l'accès

⁵⁴ Depuis 1990, les dirigeants chinois ont effectué 20 visites officielles au Brésil alors que les Brésiliens se sont rendus à 9 reprises en Chine.

des produits nationaux au grand marché asiatique, et cette stratégie implique donc une présence qui dépasse la seule circulation des produits nationaux sur le marché chinois. Par exemple, un caractère hautement prioritaire est accordé à la signature d'ententes de coentreprise avec des entreprises chinoises et à l'investissement direct étranger brésilien sur le territoire chinois. Plusieurs projets sont déjà en cours dans des domaines variés.

Le Brésil perçoit également la Chine comme un partenaire essentiel dans la construction de son statut de puissance globale dans un monde qu'il veut multilatéral, un rôle qu'acceptent les autorités chinoises. Le gouvernement chinois travaille depuis la fin de la guerre froide à l'édification d'un monde multipolaire où la Chine pourrait avoir à jouer un rôle important. L'objectif plus ou moins avoué de Pékin est en effet de contrebalancer la puissance des États-Unis partout dans le monde, et le Brésil pourrait les aider à réaliser cet objectif en Amérique Latine. C'est pourquoi le Brésil et la Chine font de plus en plus référence à un partenariat stratégique unissant les deux pays dans les forums internationaux. Lancée pour la première fois par le premier ministre chinois Zhu Ronji en 1993 dans le cadre d'une visite officielle au Brésil, l'expression reflèterait l'importance politique des deux grands pays du Sud dans les affaires internationales et les nombreux intérêts que partagent la Chine et le Brésil dans le développement et la consolidation d'un monde multipolaire. La coïncidence du vote du Brésil et de la Chine aux Nations Unis reflète parfaitement ce nouveau partenariat stratégique. Au cours des 8 dernières années, les votes des deux pays ont coïncidé à 80 %, ce qui constitue une indication très claire quant à la similitude des perceptions et des préférences des deux gouvernements à l'échelle mondiale⁵⁵.

Comparativement aux rapports sino-indiens, qui ont donné lieu à une coopération beaucoup plus approfondie pour des raisons de nature géographique et historique, les échanges commerciaux et les projets associant le Brésil et la Chine sont beaucoup moins nombreux. Mais la rapidité et l'intensité des liens qui se développent entre Pékin et Brasilia depuis le milieu des années 90 laisse présager la mise en place de nombreux réseaux de coopération dont les deux pays profiteront à court et moyen termes.

⁵⁵ «China vê o Brasil como parceiro estratégico» *O Estado de Sao Paulo*, 12 mai 2002

La coopération dans le domaine de l'aérospatiale

L'aérospatiale est le domaine de coopération par excellence entre le Brésil et la Chine, et sans aucun doute le plus prometteur à moyen terme. Plusieurs mois de négociations ont réuni les autorités chinoises et les principaux producteurs d'avions commerciaux à moyenne portée qui désiraient installer en territoire chinois une filiale pouvant produire pour les lignes aériennes chinoises et par la suite exporter vers les autres pays de la région. Et les Chinois ont finalement autorisé la firme brésilienne Embraer à s'installer dans la province du Yunnan en lui garantissant un carnet de commande très généreux⁵⁶. Selon les Brésiliens, ce choix aurait été principalement déterminé par des considérations politiques. La firme canadienne Bombardier et l'entreprise allemande Fairchild Donier produisent des avions de même type, toutefois Pékin aurait délibérément choisi Embraer pour envoyer un signal clair à Brasilia quant à l'importance qu'elle accorde au partenariat Brésil-Chine. Compte tenu des besoins croissants en matière de transport aérien régional de la part de la Chine, le choix d'Embraer par les autorités chinoises fait dire à certains Brésiliens qu'ils auraient gagné la bataille qu'ils livrent à Bombardier depuis plusieurs années déjà.

Les deux pays ont également mis sur pied un programme de production conjointe de quatre satellites de télédétection, dont un premier a été lancé d'une base chinoise en 1999 et fournit déjà de l'information de différentes natures aux deux gouvernements. Le deuxième satellite sera lancé à l'automne 2002 par l'agence spatiale brésilienne, tandis que les deux autres devraient être en orbite en 2005 suite à des efforts conjoints. La coopération sino-brésilienne en matière de télédétection vise à remplir les besoins des deux pays en cette matière, mais elle a également comme objectif de concurrencer les firmes du Nord, comme l'entreprise canadienne Radarsat, qui vendent leurs services aux pays en développement. Le Brésil et la Chine veulent s'imposer sur les marchés de l'Asie et de l'Amérique du Sud, où ils pensent pouvoir louer leurs satellites à des prix inférieurs à ceux qui sont exigés par les firmes des pays développés.

La stratégie des coentreprises comme facteur de coopération

Même si le gouvernement brésilien a très bien accueilli la récente accession de la Chine à l'OMC, y voyant là l'occasion de profiter de la chute des tarifs qui frappaient la plupart de ses produits

⁵⁶ «Embraer anuncia hoje sua filial na China» *O Estado de Sao Paulo*, 3 avril 2002.

agricoles exportés sur le marché chinois, Brasilia préfère que les entreprises nationales parviennent à conclure des partenariats avec des firmes chinoises plutôt que d'appuyer les producteurs locaux dans leur recherche de débouchés sur le marché chinois. La récente mission commerciale brésilienne réalisée en avril 2002 en territoire chinois avait précisément cet objectif. Rassemblant une centaine d'entreprises nationales œuvrant dans différents secteurs comme les télécommunications et les médicaments génériques, les services de constructions civiles et l'agro-industrie, la mission a généré de nouveaux programmes de coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie civile.

La firme brésilienne MarcoPolo, qui produit des autobus de transport interurbain et qui dessert déjà le marché de l'Amérique du Sud, a conclu un accord avec IVECO, un équivalent chinois qui veut profiter de l'expertise brésilienne pour attaquer de front les marchés de l'Asie de l'Est⁵⁷. Compte tenu de l'important potentiel associé à ce secteur en pleine expansion en Asie, les brésiliens considèrent qu'il s'agit là d'un coup de maître réalisé au détriment des producteurs européens.

Plus importante encore car elle concerne deux des principaux producteurs d'acier mondiaux, la coentreprise réalisée récemment par la compagnie brésilienne Vale do Rio Doce et l'entreprise chinoise Bao Steel est considérée comme hautement stratégique à Pékin et à Brasilia. Parce qu'elle réunit les deux plus grandes aciéries des deux pays qui discutent actuellement des stratégies disponibles pour profiter d'économies d'échelle et de transferts de technologies, on peut présumer que cette alliance commerciale aura un effet important sur les marchés de l'acier en Asie et en Amérique latine.

Outre les domaines de l'aérospatiale, du transport et des ressources naturelles, la Chine et le Brésil ont décidé de coopérer dans trois secteurs des hautes technologies, soit les secteurs de l'informatique, des matériaux avancés et de la biotechnologie et des génomes. En 1999, lors de la visite d'une délégation chinoise à Brasilia, il a été décidé de l'implantation d'une usine d'équipement de télécommunication chinoise à Sao Paulo (Huawei Technologies)⁵⁸. Dans le domaine informatique, la nouvelle politique industrielle brésilienne compte sur une

⁵⁷ «Marcopolo vai exportar ônibus para Asia a partir da China» *Folha de Sao Paulo*, 8 mai 2002

⁵⁸ «Anatel expects agreement between Brazil and China», *Gazeta Mercantil Online*, 23 mai 2001.

collaboration chinoise en matière de composantes pour alimenter son industrie de produits finis, qui a de plus en plus de difficultés à s'approvisionner à ce niveau sur les marchés internationaux⁵⁹. Les Brésiliens à l'heure actuelle sont en négociation avec des producteurs chinois de semi-conducteurs pour les convaincre de s'installer au pays et ainsi éliminer leur dépendance envers l'importation de ces intrants qui constituent une bonne part du déficit commercial brésilien depuis plusieurs années déjà.

Les problèmes de la coopération entre la Chine et le Brésil

Compte tenu du fait que les deux pays ne sont pas en compétition pour l'accès aux mêmes marchés, et que la formule des coentreprises permet l'expression de ce partenariat stratégique dans le contexte des espaces commerciaux latino-américains et asiatiques, la coopération sino-brésilienne ne semble pas poser problème. Au contraire, ce partenariat stratégique que les deux pays ont lentement construit au cours de la dernière décennie a profité autant au Brésil qu'à la Chine, et tous deux se sont donnés comme objectif de poursuivre la coopération Sud-Sud dans des secteurs à haute valeur ajoutée. Les avantages que confèrent aux deux pays la dimension de leurs marchés respectifs ainsi que la nature des secteurs privilégiés par les projets de coopération bilatéraux expliquent en grande partie le caractère hautement prioritaire accordé par Pékin et Brasilia au partenariat stratégique. Contrairement à la coopération sino-indienne qui, pour diverses raisons, semble poser certains problèmes qui remettent en question la pertinence même du rapprochement économique et stratégique, les relations Brésil-Chine risquent d'influencer rapidement les marchés internationaux dans certains secteurs stratégiques. Il s'agit donc d'une expérience positive qui devrait être approfondie à court et à moyen terme.

Toutefois, la question des droits de propriété pourrait opposer la Chine et le Brésil et ainsi affaiblir le partenariat stratégique que les deux pays développent depuis quelques années. Les événements récents ont montré que le Brésil pourrait décider de violer la loi sur les brevets pharmaceutiques en produisant lui-même des équivalents à partir de ses capacités en matière de médicaments génériques. Par exemple, Brasilia a menacé dernièrement la compagnie française Roche de produire sa propre version de médicament contre le sida si la compagnie ne produisait pas ce médicament au Brésil et à meilleurs coûts⁶⁰. Puisque la Chine possède une très

⁵⁹ «Política industrial vira tema obrigatório no país» *O Estado de Sao Paulo*, 12 mai 2002.

⁶⁰ Miller Freeman, «Patently problematic», *Community Pharmacy*, London, 5 décembre 2001.

importante industrie pharmaceutique et qu'elle compte sur la loi des brevets pour la protéger, on peut craindre que l'unilatéralisme brésilien en matière de propriété intellectuelle puisse remettre en question les brevets détenus par les entreprises chinoises qui seraient victimes de pertes économiques importantes. Mais la haute valeur accordée par les Brésiliens aux rapports bilatéraux rend peu probable une telle éventualité.

La Chine exporte principalement au Brésil du pétrole, des produits de l'industrie légère, des produits chimiques et des produits médicaux. Le Brésil exporte en Chine du fer, du minerai de fer, de l'acier et des produits chimiques.

C. L'Inde et le Brésil

La relation que l'Inde entretient avec le Brésil est beaucoup moins complexe que ce qu'elle vit avec la Chine. Moins complexe parce que moins intense : à l'éloignement géographique s'ajoute le fait que, puisque les deux pays sont encore relativement fermés économiquement, ils trouvent très peu d'occasions de faire des échanges. En 2000, le Brésil représentait un peu moins d'un pour cent du commerce total de l'Inde. Par ailleurs, les investissements indiens au Brésil sont à peu près nuls, tout comme les investissements brésiliens en Inde.

On pourrait croire que l'existence dans les deux pays d'une industrie de médicaments génériques les amènerait à considérer une forme d'alliance pour maximiser leur potentiel. C'est d'ailleurs ce sur quoi les deux pays avaient décidé de mettre l'accent lors de la visite officielle en Inde de Esperidiao Amin Helou Filho, gouverneur de l'État de Santa Catarina, en novembre 2000. Et de fait, certaines entreprises indiennes qui opèrent dans ce secteur ont déjà mis sur pied des co-entreprises avec des entreprises brésiliennes (notamment Reddy Laboratories, Core Health Care et KEC International). Mais les relations dans ce domaine sont encore embryonnaires. De plus, la pénétration des produits pharmaceutiques indiens sur le marché brésilien est assez faible (2,2 % des importations totales du Brésil dans ce secteur)⁶¹.

Pour le moment, c'est vraiment au sommet qu'il faut chercher la coopération indo-brésilienne.

⁶¹ Voir <http://www.meadev.nic.in/foreign/brazil.htm>.

3. LA STRUCTURE DU COMMERCE ENTRE LES TROIS PAYS ET LEURS AVANTAGES COMPARÉS

A. La structure du commerce

La structure du commerce entre la Chine et l'Inde

Le commerce entre la Chine et l'Inde s'intensifie depuis dix ans, et surtout depuis les cinq dernières années. La Chine qui poursuit depuis le début des années quatre-vingt-dix une stratégie de promotion à l'exportation et de substitution à l'importation, diversifie avec succès ses exportations. Le pays est parvenu à diversifier ses exportations et à renforcer considérablement la part des produits manufacturés ainsi que celle des produits à haute valeur ajoutée.

Étonnamment, la Chine occupe une très faible proportion du commerce total indien : les exportations totales vers ce pays totalisaient 1,23 milliard \$ É.-U. (soit 2,8 % du total), alors que les importations totalisaient 1,72 milliard (3,5 %). La proportion des IDÉ qui provenait de Chine était encore plus faible : avec 210 millions de roupies en 1999 (soit environ 4,9 millions \$ É.-U.)⁶², la Chine ne comptait cette année-là que pour 0,07 % des entrées totales d'IDÉ. Il faut dire que les entrées d'investissement direct chinois sont très variables, avec une crête en 1995 à 5,8 milliards de roupies (179 millions \$ É.-U.), soit 1,81 % du total, ce qui reste très faible. Les choses prennent un aspect plus encourageant si l'on examine la tendance qui se dégage de la relation commerciale sino-indienne entre 1990 et 2000. On se rend compte en effet que les deux pays connaissent une croissance rapide et constante de leur commerce bilatéral, celui-ci passant de 49 millions \$ É.-U. en 1990 à 668 millions \$ É.-U. en 2000. Cependant, le commerce chinois n'est pas encore très important pour l'Inde.

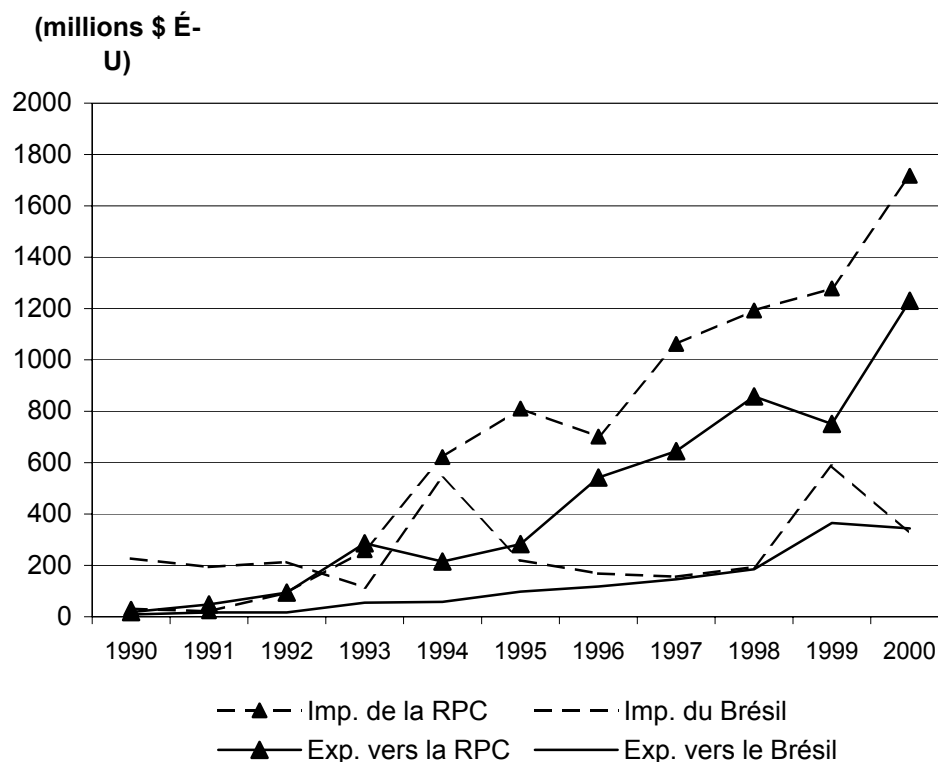
La coopération en profondeur qui existe entre l'Inde et les deux autres pays se fait plutôt discrète lorsqu'on examine les chiffres agrégés. Il est vrai que, jusqu'à tout récemment, l'Inde

⁶² Calculé selon les cas d'investissement qui ont été approuvés. Pour la répartition de l'IDÉ par pays d'origine, voir <http://www.economywatch.com/database/foreigninvestment2.htm>. Remarque : toutes les conversions de roupies en dollars américains sont faites à partir du taux de change moyen sur l'année donné par le FMI, *International Financial Statistics* [version électronique sur cédérom], 2001.

avait une économie très fermée. Au fur et à mesure qu'elle s'ouvre, on devrait être en mesure d'observer une expansion parallèle des relations économiques avec les deux autres pays. Comme on va le voir, c'est sans doute avec la Chine que cette coopération a le plus de chances de se déployer. Cependant, les relations sino-indiennes ne sont pas simples et, de ce point de vue, la proximité géographique des deux pays, qui devrait constituer un avantage pour leurs relations économiques, est également source de conflit. La relation Inde-Brésil, au contraire, est empreinte de peu de rivalité. Néanmoins, l'éloignement géographique et le fait que le Brésil possède, à l'instar de l'Inde, une économie peu ouverte, signifient également que les deux pays ne verront sans doute pas leurs relations augmenter énormément dans les prochaines années.

Figure 2 : Le commerce de l'Inde avec le Brésil et la Chine

1990-2000, en millions \$ É.-U.



Source : OMC, *Direction of Trade Statistics Yearbook* (2001 et 1996)

La structure du commerce entre le Brésil et la Chine

Depuis dix ans, année après année, la balance commerciale entre les deux pays est favorable à la Chine. Le Brésil est le premier partenaire commercial de la Chine (2,9 milliards de \$ É.-U. en 2000) en Amérique latine (12,57 milliards de \$ É.-U. en 2000). La Chine a investi un milliard de

dollars dans 23 projets en Amérique latine, en particulier dans les domaines des mines, de l'agriculture, des pêches et de la foresterie. Les pays d'Amérique latine, pour leur part, ont investi 8,3 milliards de \$ É.-U. dans 2 600 projets en Chine⁶³.

Le Brésil exporte principalement en Chine de l'huile de soya, du minerai de fer, du tabac, de la pulpe de papier, du cuivre, du cuir, de l'acier, du fer et des produits chimiques. La Chine, pour sa part, exporte de l'équipement de machinerie, des produits électroménagers, des produits de télécommunication, de l'équipement informatique, du coke, des produits de l'industrie légère, des produits textiles, des produits pharmaceutiques et des produits chimiques⁶⁴.

La majorité de la hausse des exportations du Brésil en Chine en 2001 est attribuable au soya et au minerai de fer⁶⁵. Les exportations de soya préoccupent les autorités brésiliennes, les exportations brésiliennes ont considérablement chuté entre 1995 et 2001, passant de 939 000 tonnes à 20 000 tonnes. La Chine voudrait en effet développer son marché local, et les nouveaux quotas qu'elle imposerait au soya importé favoriseraient les entreprises étrangères déjà installées en Chine, c'est-à-dire des firmes américaines. Dans les six premiers mois de l'année 2001, la hausse de 70 % des exportations vers la Chine est attribuable aux ventes d'Embraer⁶⁶.

Bien que les exportations du Brésil vers la Chine se soient diversifiées dans le domaine des transports, notamment grâce à la vente de véhicules, de tracteurs et de pièces, l'évolution du commerce entre les deux pays montre clairement que le Brésil devient de plus en plus un pourvoyeur de matières premières pour la Chine, en dépit du succès de quelques secteurs à haute valeur ajoutée.

⁶³ «Liaowang...», *op. cit.*

⁶⁴ «Roundup on Steady Development of Sino-Brazilian Strategic Partnership», *Xinhua*, 4 avril 2001, FBIS-CHI-2001-0411.

⁶⁵ «Brazil's exports to China up 92 % this year», National News, *Gazeta Mercantil Online*, 26 novembre 2001.

⁶⁶ Richard Lapper, «Moves to boost export volume», Ministério das relations exteriores, 16 octobre 2001. <http://ww.mre.gov.br>

B. Les avantages comparés de la Chine, du Brésil et de l'Inde

La Chine possède un avantage comparatif marqué (par ordre décroissant) dans les domaines du vêtement, des produits manufacturés divers, des produits du cuir, de l'électronique et de l'alimentation. À l'inverse, elle est peu compétitive (par ordre décroissant) dans les domaines des produits chimiques, de la machinerie non-électrique, de composants électroniques, des minéraux et du bois d'œuvre. L'Inde est très compétitive (par ordre décroissant), dans les vêtements, le textile, les produits alimentaires et les produits du cuir. Ses secteurs faibles sont (par ordre décroissant) les minéraux, la machinerie non-électrique, la chimie, les produits manufacturés de base, les pièces électroniques et le bois d'œuvre. Le Brésil possède des avantages (par ordre décroissant) dans le secteur de l'alimentation, des produits manufacturés de base, des produits du bois et des produits du cuir et du matériel de transport. Il est désavantagé (par ordre décroissant) dans les produits chimiques, la machinerie non-électrique, les produits électroniques, les minéraux et divers produits manufacturés⁶⁷.

Par conséquent, une alliance naturelle existe entre la Chine et l'Inde dans les pièces électroniques et les produits manufacturés. À l'inverse, les deux pays sont en concurrence dans le vêtement, l'alimentation et le cuir. Enfin, le secteur des minéraux, de la chimie et la machinerie non-électrique et le bois d'œuvre sont relativement peu compétitifs dans chaque pays, ce qui implique, en théorie, que ces deux pays pourraient vouloir rechercher des partenaires étrangers plus compétitifs dans ces domaines. Une alliance est aussi possible pour la Chine avec le Brésil. Les deux pays ont avantage à coopérer dans les secteurs des produits manufacturés de base et le bois d'œuvre, mais à l'inverse, leurs économies sont en concurrence dans le cuir et dans l'alimentation.

Le croisement de la structure des échanges et des données sur les avantages comparatifs entre la Chine et l'Inde montre que la Chine profite de son commerce avec l'Inde pour renforcer les secteurs où elle entre en compétition avec elle. Ainsi, l'Inde, qui pourtant est plus concurrentielle que la Chine dans le domaine de la chimie, exporte dans ce secteur en Chine trois fois moins que la Chine n'exporte en Inde. La majorité des exportations de l'Inde dans ce secteur proviennent de l'industrie pharmaceutique tandis que les exportations de la Chine sont liées à des produits

⁶⁷ Source: ITC 2001, calculs basés sur COMTRADE et UNSD.

utilisés en Inde par l'industrie pharmaceutique⁶⁸. La Chine, qui possède des avantages comparatifs similaires à ceux de l'Inde dans les textiles, le vêtement, l'alimentation et le cuir, exporte de plus en plus de produits de ces secteurs en Inde, tandis que les exportations de l'Inde dans ces secteurs diminuent.

Le commerce entre la Chine et l'Inde augmente aussi dans les secteurs où les deux pays ont avantage à commercer. Mais l'évolution des échanges entre les deux pays montre que la Chine tend à exporter de plus en plus de produits à haute valeur ajoutée en Inde, tandis que l'Inde tend à renforcer son rôle de fournisseur de matières premières pour la Chine. La chute des exportations de minerais chinois en Inde s'explique cependant par l'imposition de mesures *anti-dumping* sur le coke métallurgique⁶⁹.

Le Brésil possède des avantages comparatifs, par ordre décroissant dans l'alimentation, les produits manufacturés de base, les produits du bois, du cuir et les équipements de transport. Il est peu compétitif, par ordre décroissant dans les secteurs des produits chimiques, de la machinerie non-électrique, de l'électronique et des minerais⁷⁰. En théorie donc, une complémentarité naturelle existe entre la Chine et le Brésil dans le domaine de l'industrie électronique, tandis que les deux pays sont des compétiteurs dans les secteurs du cuir et de l'alimentation. La montée des exportations du Brésil en Chine dans les secteurs des matières premières et la place grandissante des exportations de produits à forte valeur ajoutée de la Chine au Brésil confirme que le commerce extérieur entre les deux pays évolue en faveur de la Chine.

Le commerce entre l'Inde et le Brésil est trop faible pour tirer des conclusions décisives sur la dynamique des avantages comparatifs entre les deux pays. L'analyse des avantages comparés des deux pays montre qu'ils ne possèdent aucun secteur complémentaire, sauf peut-être dans le textile et qu'au contraire, leurs industries concurrentielles sont souvent les mêmes (secteur alimentaire, cuir, équipements de transport), tout comme leurs secteurs faibles (électronique,

⁶⁸ «Information on East China», Consulate General of India in China.

<http://www.shanghai-ed.com/india/>

⁶⁹ *Loc. cit.*

⁷⁰ Source: ITC 2001, calculs basés sur COMTRADE et UNSD.

chimie, minéraux). La comparaison des avantages comparatifs entre les deux pays justifie donc le faible volume du commerce entre eux.

CONCLUSION

Panorama de la coopération entre les trois pays

Des deux types de coopération dont nous avons discuté, il est clair que la coopération au sommet est celle qui a le mieux réussi. À travers elle, les trois pays souhaitent ouvrir les marchés occidentaux dans les secteurs où ils sont concurrentiels et empêcher que de nouvelles règles (notamment l'inclusion de normes environnementales et de normes du travail dans les accords de commerce) ne viennent leur enlever leurs avantages comparés.

S'il est vrai que l'émergence de nouvelles normes a été freinée, il est peu probable que l'on assiste bientôt à une ouverture plus grande des marchés, puisque rien n'indique que l'Europe soit prête à renoncer à sa politique de subvention aux agriculteurs, ni que les États-Unis – de plus en plus enclins à faire preuve d'unilatéralisme, tant dans le domaine du commerce que dans celui de la sécurité – vont accepter d'ouvrir leur marché aux textiles produits dans les pays en développement.

Les possibilités de coopération en profondeur sont nombreuses dans plusieurs secteurs et déjà des alliances se tissent entre la Chine et le Brésil ou entre la Chine et l'Inde. Cette coopération est toutefois limitée par des facteurs internes, principalement en Chine et en Inde.

Ainsi par exemple, La Chine a-t-elle décidé d'imposer des tests de sécurité à certains produits génétiquement modifiés. Les importations de semences, d'animaux pour l'élevage, d'engrais et de pesticides doivent depuis le 20 mars 2002 subir un examen sous la supervision d'une commission indépendante⁷¹. Le flou qui entoure les conditions d'approbation des OGM inquiète les exportateurs de certains pays comme les États-Unis. Ces conditions ont fait chuter les exportations américaines de soya en Chine en 2001, au profit de l'Argentine et du Brésil qui sont

⁷¹ «China Announces GM Import and Labelling Rules», 15 janvier 2002. <http://www.agbiotech.net.com>

devenus les premiers fournisseurs de soya du pays⁷². La Chine ne peut cependant pas se permettre d'adopter une réglementation trop restrictive en ce domaine puisque sa production de cultures OGM la place déjà au 4^e rang mondial⁷³ et que les dirigeants chinois considèrent que les recherches en ce domaine peuvent contribuer à la sécurité alimentaire du pays. La question demeure assez délicate puisque la Chine est le seul pays asiatique qui cultive des produits OGM⁷⁴, ce qui pourrait lui créer des difficultés sur ces marchés. La question de la protection du marché chinois est d'ailleurs loin d'être résolue et pourrait générer des frictions avec les autres pays membres de l'OMC, y compris les PED. Les barrières non-tarifaires qui existent à l'entrée du marché chinois ne sont pas que légales, mais proviennent plutôt de la nature très particulière du régime communiste chinois. Un renforcement progressif de l'appareil législatif peut rassurer les investisseurs étrangers et conférer au système économique chinois une nouvelle image de neutralité commerciale. Cette vision quelque peu idyllique de la transformation, néanmoins réelle, du marché chinois néglige cependant le fait que le PCC exerce sur les principaux secteurs de l'économie un contrôle serré dont il ne veut pas se départir. Ces mécanismes de contrôle sont politiques, idéologiques et organisationnels et ils confèrent au PCC un pouvoir occulte considérable.

L'Inde, pour sa part, est encore très peu internationalisée, tant du point de vue des entreprises étrangères qui opèrent sur son territoire que de celui de la présence de ses propres firmes à l'étranger⁷⁵. Si l'on s'arrête aux relations bilatérales, on constate que la coopération est beaucoup plus facile avec le Brésil... Mais qu'elle est aussi beaucoup plus superficielle lorsqu'il s'agit de faire des alliances qui se concrétisent dans des entreprises communes. La situation est différente avec la Chine : la coopération au sommet n'est pas aussi simple qu'avec le Brésil, puisque de nombreux contentieux existent encore entre les deux pays et que la Chine, dont le niveau de développement économique est plus avancé que celui de l'Inde, ne sera pas toujours un allié fiable pour elle, ayant parfois intérêt à s'allier avec les pays développés sur certaines questions, notamment sur celle des brevets. Néanmoins, c'est avec la Chine que les possibilités d'alliances

⁷² Wang Yuanyuan, «New GMO rules swings soy trade», *China Daily*, 20 octobre 2001.

<http://www.chinadaily.com.cn>

⁷³ «Growth of GM Crops Greatest in Developing Countries», 17 décembre 2001. <http://www.isaaa.org>

⁷⁴ Anne Marie Ruff, «Saying No to Transgenic Crops», *FEER*, 14 juin 2001.

⁷⁵ Voir notamment l'indice de « transnationalité » élaboré par la CNUCED (*World Investment Report*, 2001, p. 38), où l'Inde arrive avant-dernière parmi les économies en développement.

d'entreprises, notamment dans le secteur des technologies de l'information, sont les plus grandes, étant donné les complémentarités qui existent entre ces deux pays dans ce secteur.

Une autre raison de cette méfiance provient de la volonté de chacun des deux pays d'étendre son influence sur les pays de la péninsule indochinoise. En effet, l'Inde a joué un rôle important dans la région pendant longtemps, mais n'a pas su y conserver son ascendant après qu'elle eût accédé à l'indépendance. Depuis 1992, le pays a mis en place sa politique dite « Look East », par laquelle il tente d'instituer une coopération économique régionale dans laquelle l'Inde – qui commerce déjà beaucoup avec la région – serait un partenaire indispensable (Cohen, 2001, pp. 252-253). Or, ce plan entre en conflit avec celui de la Chine, notamment en ce qui concerne le Myanmar, important pour la Chine à la fois pour des raisons militaires et parce qu'il lui offre un accès à l'Océan indien pour ses provinces du Sud-Ouest. Certes la situation actuelle est plus stable qu'auparavant. La lutte contre le terrorisme procure aux deux pays des objectifs communs. Mais la présence américaine au Pakistan, principal allié de la Chine dans la région, crée une situation paradoxale. Le Pakistan se rapproche des États-Unis, ce qui le renforce, et en même temps s'éloigne de la Chine, ce qui diminue la menace chinoise. Il est probable qu'*in fine* l'Inde préfère que le Pakistan se rapproche des États-Unis plutôt qu'il ne consolide ses liens avec la Chine.

Mais le problème chinois se pose également, pour les Indiens, dans le domaine économique. En effet, la productivité chinoise est généralement plus élevée que la productivité indienne. Le gouvernement indien craint que l'entrée de la Chine dans l'OMC ne provoque un détournement du commerce qui se faisait au profit de l'Inde⁷⁶. Il est vrai que, dans une étude réalisée par la Banque mondiale, des analystes estiment que l'entrée de la Chine dans l'OMC occasionnera à l'Inde une perte pour son revenu national de quelque trois millions \$ É.-U. en 2005 (Bhattasali et Kawai, 2000, p. 21).

Il ne faut toutefois pas exagérer cette menace. D'abord, parce que la perte projetée représente moins d'un pour cent du revenu projeté de l'Inde en 2005. Ensuite, parce que cette perte

⁷⁶ Voir notamment « The Trade with China », *The Asian Age*, 29 janvier 2002.

touchera surtout les secteurs des textiles, et non les secteurs à forte intensité de technologie, qui sont les plus importants à long terme.

Il reste que les Indiens sont nerveux et craignent de perdre leurs acquis dans le domaine des logiciels, l'un des rares grands succès de l'économie indienne. Par ailleurs, le marché chinois du développement de logiciel est attirant, et ce même pour les compagnies indiennes. Lors d'une visite du premier ministre Zhu Rongji en Inde en janvier dernier, celui-ci a donné à *Infosys*, la plus importante compagnie indienne de logiciels, l'autorisation de s'installer à Shanghai. Comme il l'expliquait : « vous êtes le numéro un du logiciel et nous sommes le numéro un des périphériques. Si nous nous donnons la main, nous pouvons devenir le numéro un mondial⁷⁷. »

Peut-être. Mais pour l'Inde, la question reste la même : l'association avec la Chine dans le secteur du logiciel permettra-t-elle aux deux pays de développer des complémentarités, ou dégènera-t-elle en une compétition qui ne saurait être bénéfique ni pour l'un ni pour l'autre alors que les deux pays tenteraient d'exploiter le même marché ?

Pour le moment, l'heure est à l'optimisme, mais un optimisme prudent. Comme l'expliquait le président de Nasscom, l'association nationale de logiciels et des entreprises de services, « les possibilités et les avantages de la coopération et de la collaboration avec la Chine sont beaucoup plus importants que toutes les appréhensions liées à la concurrence. Dans tous les cas, la meilleure politique est d'engager la Chine plutôt que de l'ignorer. Une stratégie d'entrée dans le marché chinois qui serait bien articulée va aider à augmenter les exportations indiennes de logiciels⁷⁸. »

⁷⁷ « Zhu allows India's top software company to open office in China », *China Daily*, 17 janvier 2002. [<http://www1.chinadaily.com.cn/news/2002-01-17/52612.html>]

⁷⁸ Voir http://economictimes.indiatimes.com/articleshow.asp?art_id=7171664&sType=1

Scénarios d'avenir

À la lecture de ce qui précède, voici, en résumé, les tendances qui se dégagent.

- La coopération commerciale entre la Chine et le Brésil devrait se raffermir. Le Brésil devrait continuer à approvisionner la Chine en matières premières tandis que la Chine devrait continuer à augmenter sa part du marché au Brésil, en particulier dans les produits transformés.
- La coopération entre la Chine et le Brésil est solide et pourrait sérieusement nuire aux exportations du Québec et du Canada en Amérique latine et en Asie.
- L'Inde, quant à elle, souffre du commerce avec la Chine et il faut s'attendre à une lente dégradation de son commerce avec ce pays, ce qui pourrait endommager sa position commerciale en Asie.
- La coopération au sommet entre les trois pays est appelée à se poursuivre à court et à moyen terme, malgré la situation de plus en plus difficile de l'Inde. À plus long terme, l'Inde pourrait devenir un adversaire de la Chine dans les sommets internationaux. Le Brésil, au contraire, semble devoir demeurer un allié sûr.
- Il faut s'attendre à ce que les trois pays influencent de plus en plus les normes internationales dans les domaines comme ceux des communications et de la biotechnologie.
- La situation politique fragile en Inde pourrait faire basculer la politique indienne en faveur d'un segment de la population plus désavantagé par le commerce international.

BIBLIOGRAPHIE

Documents officiels et littérature scientifique

Bhattachali, Deewak et Masahiro Kawai (2001), *Implications of China's accession to the World Trade Organization*, Banque mondiale.

<http://www.worldbank.org.cn/English/content/wto-implications.pdf>

Brigagao, C., et Fonrouge, M. Valle «Argentina y Brasil: Modelo de Confianza Mutua» *Estudios Internacionales*, 1999, pp. 3-19.

Chudnovsky, D. «Reviving South-South Co-operation: Argentina, Brazil and the Mercosur» dans L. Mytelka (éd.) *South-South Cooperation in Global Perspective* Paris, OECD, 1995. pp. 169-195.

Cohen, Stephen Philip (2001), *India : Emerging Power*, Washington (D.C.), The Brookings Institution.

CNUCED, *World Investment Report*, chapitre 1, 2001.

<http://www.unctad.org/en/docs/wir01ch1.en.zip>

Deblock, Chrisitan (2001), *L'OMC après Doha : un premier bilan*, coll. « Chronique », Montréal, Groupe de recherche sur l'intégration continentale, novembre.

<http://www.unites.uqam.ca/gric/chroniques/doha.pdf>

Ding Baozhong, «PRC Finance Minister Urges ADB to Help Raise Bank's Poverty-Relief Capacity», *Xinhua*, 11 mai 2001, FBIS-CHI-2001-0511.

Dong Guozheng, «Jiefangjun Bao Interview on 'Peace, Development'», *Jiefangjun Bao*, 31 juillet 2001, FBIS-CHI-2001-0731.

Dutt, Amitava Krishna (1997), «Uncertain Success : The Political Economy of Indian Reform », *Journal of International Affairs*, vol. 51, n° 1, pp. 57-83

Economywatch, *Country-wise Breakup of Foreign Direct Investment*

<http://www.economywatch.com/database/foreigninvestment2.htm>

FMI, *International Financial Statistics* [version électronique sur cédérom], 2001.

Grabendorf, W., *Brazil Under Cardoso : Returning to the World Stage?* Madrid, Instituto de Relaciones Europeo-latinomaericanas, IRELA, 1995.

Gouvernement indien, Ambassade indienne à Washington, *WTO Issues and India's Concerns*
http://www.indianembassy.org/policy/WTO/wto_india/issue_india_98.htm

Gouvernement indien, Ministry of Commerce and Industry, *India and the WTO*
<http://commin.nic.in/doc/newspg.html>

Gouvernement indien, Ministry of External Affairs, *India-China Relations: Co-operation in Economic & Other Functional Fields.*
<http://meadev.nic.in/foreign/ind-china.htm>

Gouvernement indien, Ministry of External Affairs, *India's Foreign Relations – Brazil.*
<http://www.meadev.nic.in/foreign/brazil.htm>.

Gouvernement indien, Ministry of External Affairs, *Indo-EU Bilateral Trade at Over \$ 20 Billion Annually*, 14 juin 2000
<http://meadev.vicin/foreign/eu-indtrade.htm>

Joanna Slater et Nayan Chanda/MUMBAI, «No More Fun and Games», FEER, 3 mai 2001.
<http://www.feer.com/>

Joint Statement by the SAARC Commerce Ministers on the Forthcoming Fourth WTO Conference at Doha, New Delhi, 23 août 2001.
http://commin.nic.in/doc/joint_saarc.htm

Lapper, Richard, «Moves to boost export volume», Ministério das relations exteriores, 16 octobre 2001.
<http://www.mre.gov.br>

Nayar, Baldev Raj (1998), « Political Structure and India's Economic Reforms of the 1990s », *Pacific Affairs*, vol. 71, n° 3.

OMC (1999), *Conférence ministérielle de l'OMC, Seattle 1999 : Textiles et vêtements – Qu'en est-il de la mise en œuvre de l'Accord à mi-parcours ?*
http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min99_f/french/about_f/11text_f.htm]

OMC (1999), *Déclaration de M. Murasoli Maran, Ministre du commerce et de l'industrie*, WT/MIN(99)/ST/16, doc. n° 99-5194, 30 novembre.
http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min99_f/french/state_f/d5194f.pdf

OMC (1999), *Déclaration de M. Luiz Felipe Lampreia, Ministre des relations extérieures*, WT/MIN(99)/ST/5, doc. n° 99-5243, 1^{er} décembre.

http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min99_f/french/state_f/d5243f.pdf

OMC (1999), *Proposals on IPR Issues – Communication from India*, WT/GC/W/147, doc. n° 99-0644, 18 février.

OMC (2001), *Déclaration de S.E. M. Murasoli Maran, Ministre du commerce et de l'industrie*, WT/MIN(01)/ST/10, doc. n° 01-5602, 10 novembre.

http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min01_f/statements_f/st10.pdf

OMC (2001), *Déclaration de S.E. M. Celso Lafer, Ministre des relations extérieures*, WT/MIN(01)/ST/12, doc. n° 01-5604, 10 novembre.

http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min01_f/statements_f/st12.pdf

OMC (2001), *Ministerial declaration on the TRIPS agreement and public health*, IP/C/W/312, doc n° 01-4803, 4 octobre.

Sheel, Alok (2001), « Political Economy of India 1800-2001 », *International Journal of Commerce and Management*, vol. 11, n° 2, pp. 1-17.

OMC (2001), *Statement by Mr Celso Lafer, Minister of Foreign Relations, World Trade Organisation, Ministerial Conference, Doha*, WT/MIN(01)/ST/12, 9-13 novembre 2001.

http://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/min01_f/statements_f/st12.pdf

Tassé, Loïc (2001), *Restructuration industrielle à la chinoise : la Chine et l'OMC*, coll. « Note de recherche du GRES », Montréal, Chaire Raoul-Dandurand, vol. 3, no. 10, mai.

Turcotte, Sylvain F. (2001) ,«La politique commerciale brésilienne, le MERCOSUR et le libre-échange dans les Amériques» *Études internationales*, vol. 32, no 4, pp. 693-716.

Médias

« Brasil apóia reingresso da China na OMC », *O Estado de Sao Paulo*, 13 décembre 1995.

«`Century Observation` View Tortuous Progress in North-South Relations», *Xinhua*, 7 janvier 2001, FBIS-CHI-2001-0107.

«Anatel expects agreement between Brazil and China», *Gazeta Mercantil Online*, 23 mai 2001.

«Brasil iron ore exporter ties up with China's Baosteel», *Asian Economic News*, Brésil, 22 août 2001.

«Brazil's exports to China up 92 % this year», *National News, Gazeta Mercantil Online*, 26 novembre 2001.

Business Line, 11 novembre 2000.

«China Announces GM Import and Labelling Rules», 15 janvier 2002, www.agbiotechnet.com

«China joins the WTO – at last – Asian countries feart losing export markets to China», 11 décembre 2001.

http://newa.bbc.co.uk/hi/english3business3newsid_1702000/1702241.stm

«China urges developed countries to open markets to developing nations», *China Daily*, 29 avril 2001,

<http://www.chinadaily.com>

«China vê o Brasil como parceiro estratégico» *O Estado de Sao Paulo*, 12 mai 2002

«China-India-Japan-United-States Cooperation to Help Reduce Air Pollution in China and India», The Atlantic Council of the USA.

www.acus.org/Energy/CleanAir.html

«Embraer anuncia hoje sua filial na China» *O Estado de Sao Paulo*, 3 avril 2002.

«Growth of GM Crops Greatest in Developing Countries», 17 décembre 2001, www.isaaa.org

« Guide New Journey to the West », *China Daily*, 22 janvier 2002.

<http://www1.chinadaily.com.cn/bw/2002-01-22/5332008.html>

« India writes new code to demolish China », *The Economic Times*, 17 avril 2002

http://economictimes.indiatimes.com/articleshow.asp?art_id=7171664&sType=1

«Information on East China», Consulate General of India in China.

www.shanghai-ed.com/india/

Liu Weitao, « Made for each other », *China Daily*, 15 janvier 2002,.

<http://www1.chinadaily.com.cn/hk/2002-01-05/52220.html>

«Marcopolo vai exportar ônibus para Asia a partir da China» *Folha de Sao Paulo*, 8 mai 2002

Freeman, Miller, «Patently problematic», *Community Pharmacy*, London, 5 décembre 2001.

«Política industrial vira tema obrigatório no país» *O Estado de Sao Paulo*, 12 mai 2002.

«PRC Official Interviewed on New Round of Trade Talks», *Renmin Ribao*, 10 novembre 2001, FBIS-CHI-2001-1110.

«PRC : Information Industry's Contribution to GDP Growth Discussed», *Xinhua*, 14 août 2001, FBIS-CHI-2001-0814.

Rau, Raghunauth, «Challenge and opportunities of WTO, Press Information Bureau», 18 octobre 2001.

<http://pib.nic.in/feature/feyr2001/foct2001/f181020011.html>

Ruff, Anne Marie, «Saying No to Transgenic Crops», FEER, 14 juin 2001.

«ROK's Yonhap : China Emerging Economic Power in IT, Electronics», 21 février 2001, FBIS-LAT-2001-0221.

«Roundup on Steady Development of Sino-Brazilian Strategic Partnership», *Xinhua*, 4 avril 2001, FBIS-CHI-2001-0411.

«Sino-Indian Bilateral Trade», Consulate general of India in China, septembre-octobre 2001 China, www.shanghai-ed.com/india/

« The Trade with China », *The Asian Age*, 29 janvier 2002.

Wang Yuanyuan, «New GMO rules swings soy trade», *China Daily*, 20 octobre 2001, <http://www.chinadaily.com.cn>

Wang Yusheng, «Renmin Ribao Views China's Strategy of 'Hidding Our Capacity, Time'», *Renmin Ribao*, 10 août 2001, FBIS-CHI-2001-0813.

«WTO Executive Chairman Stresses Significance of China's WTO Entry», *Xinhua*, 10 novembre 2001, FBIS-CHI-2001-1110.

«Xinhua : Chinese Investor Eye Vietnam Market», *Xinhua*, 7 juillet 2001, FBIS-CHI-2001-0707.

Yin Dandan, «PRC Calls Attention to Manufacturing After WTO Entry», *Beijing Zhongguo Xinwen Shi*, 26 septembre 2001, FBIS-CHI-2001-0926.

Yu Dong hui, «PRC Officials View Role China To Play at WTO», *Zhongguo Xinwen She*, 12 novembre 2001, FBIS-CHI-2001-1112.

Zhao Xizi, «India: China lauds MMTC'X in Bilateral trade activitiy», *Businessline*, 28 novembre 1999.

« Zhu allows India's top software company to open office in China », *China Daily*, 17 janvier 2002.

<http://www1.chinadaily.com.cn/news/2002-01-17/17/52612.html>